



Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne

UN GUIDE D'ACTION POUR
LES CHEFS RELIGIEUX ET LES
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



© ECPAT International
et Religions for Peace,
Mai 2016

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de(s) l'auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les politiques et les points de vue de l'UNICEF.

Pour plus d'informations :

ECPAT International : info@ecpat.org
Religions for Peace : info@rfp.org



À propos d'ECPAT International

ECPAT est un réseau de 97 organisations membres réparties dans 88 pays, et réunies autour d'une mission commune : mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. ECPAT a pour but de mettre en place la collaboration des acteurs de la société civile, des organismes internationaux, des gouvernements et du secteur privé, afin de former un mouvement mondial pour la protection des enfants et contre l'exploitation sexuelle. Sur la base des données collectées sur le terrain, par les membres d'ECPAT et par des chercheurs d'envergure mondiale, ECPAT milite à tous les niveaux pour un renforcement des systèmes judiciaires nationaux et des systèmes de protection, ainsi que pour l'augmentation des efforts de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Au cœur du travail d'ECPAT, on retrouve les voix des enfants, reflétées au sein de l'agenda de recherche, des programmes, et des campagnes menées par l'organisation. Le Secrétariat d'ECPAT International, établi à Bangkok, en Thaïlande, assure la coordination de la recherche, des programmes et du travail de plaidoyer de haut rang, et travaille au service du réseau.

ECPAT International
328/1 Phaya Thai Road
Ratchathewi, Bangkok
10400 Thaïlande
Site Internet : www.ecpat.org

Religions for Peace 

À propos de Religions for Peace

Religions for Peace est la plus large coalition internationale qui rassemble les représentants des communautés religieuses du monde entier se consacrant à l'accomplissement de la paix. Il s'agit d'une organisation internationale non-sectaire et apolitique qui est agréée par l'Organisation des Nations Unies. *Religions for Peace* possède des filiales nationales et régionales dans 90 pays, et des réseaux « *Women of Faith* » et « *Interfaith Youth* » aux niveaux international, régional et national. Il est nécessaire d'adopter une approche interreligieuse afin de mobiliser le potentiel considérable des communautés religieuses, tout en soulignant à quel point la collaboration et la coordination parmi les groupes religieux participent à améliorer leur impact global et leur capacité à contribuer à la paix et au développement.

Religions for Peace
777 United Nations Plaza
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique
Site Internet : www.rfp.org

Ce projet fut rendu possible grâce à un partenariat avec l'UNICEF.



Le caractère sacré de la vie, honoré par nos traditions religieuses, ancre notre croyance au sein du sens et de la valeur ultimes de l'enfant. Ce caractère sacré de la vie nous oblige à être une voix de la conscience.

«
Si nous ne parvenons pas à protéger l'enfant, cela revient à nier notre humanité, à risquer notre futur et à trahir nos croyances.»

*Religions for Peace, Déclaration du Comité exécutif
pour l'élimination de la violence envers les enfants*

Contents

Remerciements.....	1
Avant-propos	2
Acronymes	3
Introduction.....	4
Comprendre la problématique	7
L'exploitation sexuelle des enfants en ligne.....	7
Les principales menaces d'exploitation sexuelle en ligne pour les enfants.....	8
Comprendre les effets de l'abus sexuel sur enfants sur les victimes.....	11
Comprendre l'exploitation sexuelle des enfants sous l'angle de la « demande »	13
L'accès à la justice.....	15
Le rôle des communautés religieuses dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne	18
Les atouts religieux	18
L'obligation religieuse de mettre fin à la violence contre les enfants	20
Les partenariats interreligieux.....	20
Les Écritures et les enseignements sur la protection des enfants.....	21
La perspective bouddhiste	21
La perspective chrétienne.....	23
La perspective hindoue.....	25
La perspective islamique	27
La perspective juive	29
La perspective sikhe	31
Autres perspectives religieuses	33
La foi en action	35
Créer des endroits sûrs et adaptés aux enfants.....	35
La sensibilisation	38
Signaler un abus sexuel sur enfants aux autorités compétentes	39
Plaider pour la cause	40
L'action interreligieuse	41
Se former et se tenir informé	42
Conclusion	42
Annexes	42

Remerciements

ECPAT International et *Religions for Peace (RfP)* tiennent à exprimer leur profonde gratitude et reconnaissance à tous les experts ainsi que les chefs religieux qui ont fourni des orientations et des conseils précieux dans le cadre de l'élaboration de cette publication.

ECPAT International et *RfP* souhaitent également remercier leurs réseaux respectifs de membres à travers le monde, pour avoir partagé leurs connaissances et expériences aux fins d'être intégrées au sein de ce guide.

Notre profonde gratitude va également aux nombreux partenaires pour leurs contributions et commentaires inestimables, en particulier à *Guru Nanak Nishkam Sewak Jatha*, *Hartford Seminary*, *Prayer and Action for Children*, *Arigatou International*, *Shanti Ashram*, UNICEF, et le Conseil œcuménique des Églises.

ECPAT International et *RfP* sont très reconnaissants pour les recherches de fond réalisées ainsi que pour le soutien apporté par leur personnel et leurs conseillers tout au long du processus d'élaboration de ce guide.

Nous remercions tout particulièrement Cat-Dan Lai-Smith, consultante pour *Lai-Smith Communications*, et principale auteure de cette publication, Jana Jedličková de *Hot Ice Creative* pour la conception graphique, et France Charlet, Marie-Laure Lemineur, Supriya Kasaju et Yvonne Nouwen d'ECPAT International ainsi que Deepika Singh de *Religions for Peace*, tant pour leur direction globale que pour leur gestion de ce processus, Clara Sommarin et Anjan Bose pour leur support technique et rédactionnel. ECPAT International souhaite également remercier Camille Pesquer, Déborah Diallo, Lydie Pak et Linda Benkaïouche pour leur contribution au travail de traduction ainsi que leur travail rédactionnel.

Avant-propos

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'émergence d'Internet ont introduit une dimension nouvelle à l'exploitation sexuelle des enfants.

Nous devons agir dès maintenant pour protéger nos enfants dans le monde virtuel. Toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, y compris l'exploitation sexuelle en ligne, sont inacceptables et constituent une attaque directe à la dignité inviolable et inhérente de chaque enfant.

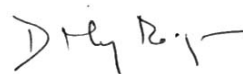
Les groupes et communautés religieux sont parmi les organisations sociales existantes, les structures les plus développées et les plus interconnectées. Ils sont présents aussi bien dans les plus petits villages que dans les plus grandes capitales mondiales. Du fait de cette notoriété singulière, les chefs religieux et les communautés religieuses sont particulièrement bien placés pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle en ligne, pour apporter des soins et du soutien à ceux qui souffrent de telles violences, et pour travailler avec les parents, les enseignants et la communauté dans son ensemble, ainsi qu'avec les instances chargées de l'application de la loi, afin de prévenir un tel crime. Indépendamment de leurs traditions, pratiques ou croyances spécifiques, nous pouvons tous convenir du fait que les enfants sont les membres les plus précieux mais également les plus vulnérables de nos sociétés, et méritent, en conséquence, que nous fournissions de grands efforts pour les protéger.

Au cours de ces 20 dernières années, des étapes importantes ont été franchies pour construire et renforcer la société civile et l'engagement religieux dans la lutte pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, et c'est pourquoi, *Religions for Peace (RfP)* et ECPAT International sont heureux de vous présenter ce guide d'action pour aider les communautés religieuses à mettre à profit leurs forces, dans le but de prévenir, répondre et mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Nous espérons que ce guide fournira des outils de base pour équiper les chefs religieux et les communautés religieuses leur permettant d'agir, défendre, éduquer, et collaborer ensemble, notamment au travers d'initiatives plus larges, afin que chaque enfant puisse vivre sans crainte, développer son véritable potentiel, et bénéficier pleinement du don inviolable que constitue sa dignité humaine.



Dr William F. Vendley
Secrétaire général
Religions for Peace



Mme Dorothy Rozga
Directrice
ECPAT International

Acronymes

CEOP Command	Anciennement <i>Child Exploitation & Online Protection Centre</i> / Centre pour la protection des enfants face à l'exploitation sexuelle en ligne Royaume-Uni
CHI	<i>Child Helpline International</i> / Réseau international de services d'assistance téléphonique de l'enfant
COE	Conseil œcuménique des Eglises
COP	<i>Child Online Protection</i> / Protection des enfants en ligne
ESE	Exploitation sexuelle des enfants
ESEC	Exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
ESEL	Exploitation sexuelle des enfants en ligne
FBO/OC	<i>Faith Based Organisation</i> / Organisations confessionnelles
GNRC	<i>Global Network of Religions for Children</i> / Réseau mondial des religions en faveur des enfants
INHOPE	<i>International Association of Internet Hotlines</i> / Association internationales des hotlines d'Internet
INTERPOL	<i>International Criminal Police Organisation</i> / Organisation internationale de police criminelle
ITU	<i>The International Telecommunications Union</i> / l'Union internationale des télécommunications
MASE	Matériel d'abus sexuels d'enfants
MAE	Matériel d'abus d'enfants
MESE	Matériel d'exploitation sexuelle d'enfants
NCMEC	<i>National Center for Missing and Exploited Children</i> / Centre national pour les enfants disparus et exploités (Etats-Unis d'Amérique)
NRSV	<i>New Revised Standard Version</i>
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations unies
RFP	<i>Religions for Peace</i> / Religions pour la Paix
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOR	<i>The Onion Router</i> / le réseau informatique Tor
UNICEF	<i>United Nations Children's Fund</i> / Fonds des Nations unies pour l'enfance

Introduction



Toute injustice, où qu'elle se produise, est une menace pour la justice partout ailleurs. Nous sommes pris dans un réseau de relations mutuelles auquel nous ne pouvons échapper. Ce qui affecte l'un de nous directement, nous affecte tous indirectement.

— Dr Martin Luther King, Jr., « Lettre de la prison de Birmingham » (1963).

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'Internet sont devenus partie intégrante de la vie moderne et jouent désormais un rôle important dans l'éducation et le développement social des enfants. Toutefois, elles laissent également les enfants vulnérables face aux nouvelles formes évolutives d'exploitation sexuelle.

Ces dernières années, l'exploitation sexuelle des enfants, par le biais de la création et la distribution de matériels d'abus sexuels d'enfants (MASE), a augmenté à un rythme exponentiel. En outre, depuis que les auteurs de ce type d'infraction ont commencé à utiliser des TIC, ces dernières se sont avérées toujours plus avancées. Selon les rapports de police, la quantité de matériel d'abus sexuels d'enfants désormais en circulation sur Internet a atteint un niveau sans précédent. Des pratiques comme le 'sexting' (l'autoproduction et le partage de messages ou images à caractère sexuel), mettent également les enfants en danger face à d'autres formes d'abus et d'exploitation.

L'Organisation des Nations Unies (ONU), au travers d'un processus délibéré avec ses Etats membres et la société civile globale, ont récemment adopté l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, fondé sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en l'an 2000. L'Agenda comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD), et 169 cibles spécifiques, qui visent à affronter, de façon intégrée, des défis globaux tels que la pauvreté, la faim dans le monde, le manque d'éducation, la discrimination fondée sur le genre, ainsi que les conflits et le changement climatique.

Les organisations confessionnelles (OC) et les chefs religieux faisaient partie des groupes clés ayant pris part aux consultations ayant abouti aux ODD. Leur participation, aussi riche et variée que les religions du monde entier elles-mêmes, a ajouté une forte dimension morale et éthique aux débats. À la suite de leur engagement et du travail de plaidoyer constant mené par la communauté de défense des droits de l'enfant, les ODD, contrairement à leurs prédécesseurs, traitent le sujet de la violence à l'encontre des enfants et identifient l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) comme l'une de ses composantes de base (voir l'encadré à la page 6).

Les ODD représentent une opportunité historique de prioriser les efforts et les investissements visant à éliminer l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (ESEL).

« La violence et l'exploitation ainsi que leur impact déshumanisant sur les femmes et les jeunes filles constituent une pandémie mondiale », a déclaré le Dr Kezevino Aram, Directeur de *Shanti Ashram* en Inde et co-moderateur pour *Religions for Peace*. « Nous connaissons l'ampleur du problème, mais nous savons également qu'il existe de nouvelles possibilités pour y remédier efficacement. Le travail de mise en œuvre des "Objectifs de développement durable" constitue l'une de ses opportunités ».

En tant que membres d'un mouvement international visant à lutter contre l'exploitation sexuelle, ECPAT et *Religions for Peace (RfP)* savent combien il est important de collaborer avec les chefs religieux et les organisations confessionnelles. Les chefs religieux sont, en effet, particulièrement bien placés pour collaborer avec les familles et les communautés afin de répondre aux dimensions sociales, morales et éthiques de l'exploitation sexuelle des enfants.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour protéger chaque enfant contre la menace de l'exploitation sexuelle en ligne. Aidez-nous à inverser la courbe des violences à l'encontre des enfants en mobilisant vos réseaux au sein de votre lieu de culte, de votre voisinage, de votre organisation, de votre lieu de travail et de vos écoles.

Ce guide d'action vous aidera à amorcer votre engagement. Il contient des éléments factuels concernant les problématiques en question, des informations sur les perspectives que les différentes religions ont sur la protection de l'enfance, et des conseils par étapes pour vous aider à collaborer avec d'autres acteurs afin de passer à l'action, obtenir justice, et protéger les enfants au sein de vos communautés et à travers le monde.



LE NOUVEL AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN ENGAGEMENT POUR PRIORISER LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale de l'ONU a officiellement lancé le « *Programme de développement durable à l'horizon 2030* » qui présente un ensemble d'Objectifs de développement durable, devant être atteint au cours des 15 prochaines années.

Quatre ODD cibles sont pertinents dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants:

- 5.2 *Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ;*
- 5.3 *Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine ;*
- 8.7 *Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ;*
- 16.2 *Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants².*

L'ODD 8.7 ayant pour but d'éliminer les pires formes de travail des enfants, revêt une importance particulière, car il est prévu que cet objectif soit atteint au plus tard d'ici 10 ans. Selon la Convention 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT), la définition des « pires formes de travail des enfants » comprend entre autres :

- *Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants ;*
- *L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques.*

Les ODD cibles qui se concentrent spécifiquement sur la violence à l'encontre des enfants peuvent avoir pour effet d'accroître l'attention internationale sur la nécessité de mettre fin à toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants. Ils créent de nouvelles motivations pour les gouvernements afin de lutter contre ce crime et fournissent une opportunité sans précédent de donner la priorité à des stratégies complètes pour répondre au problème de la « demande ».

² Assemblée générale des Nations unies (2015), « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », UNDOC, A/70/L.1, consulté le 20 octobre 2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/L.1&referer=/english/&Lang=F.

Comprendre la problématique

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE

Les institutions et communautés religieuses comme la vôtre utilisent régulièrement Internet et toutes les TIC associées à son utilisation font maintenant partie de notre quotidien. Les plateformes de médias sociaux (par exemple, Facebook, Twitter, Instagram) et autres canaux sont fréquemment utilisés pour communiquer et pour promouvoir des événements, des projets ainsi que pour favoriser des rassemblements en ligne. Les *posts* des médias sociaux comprennent souvent des photos ou des vidéos d'enfants et de familles participant activement à la vie de leur communauté religieuse. Ces messages sont destinés à encourager les autres utilisateurs à les rejoindre.

Cette utilisation positive et créative d'Internet et des technologies connexes ne doit pas occulter que le détournement de ces technologies peut être nuisible aux enfants. Les communautés religieuses doivent être conscientes des dangers qui existent en ligne, et en particulier, les dangers de l'exploitation et des abus sexuel en ligne, pour pouvoir servir leurs fidèles au mieux de leurs capacités.

Les délinquants pédosexuels peuvent être particulièrement manipulateurs, convaincants, et persistants dans leurs efforts pour exploiter des enfants. Ils peuvent tirer profit d'Internet et des outils en ligne pour contacter et attirer des victimes potentielles, générer des matériels d'abus sexuels d'enfants en ligne, les télécharger et les distribuer.

De nombreux parents, chefs communautaires, législateurs et enfants ne sont pas suffisamment conscients des risques en la matière. Des enfants de toutes origines religieuses, sociales et économiques peuvent devenir victimes de violence, d'abus et d'exploitation sexuels. Même dans le cas où un enfant ou un jeune n'aurait pas facilement accès à Internet, ils pourraient néanmoins être approchés ou leurrés hors ligne par un délinquant pédosexuel, et être soumis à des situations d'exploitation sexuelle. De telles situations peuvent notamment résulter de la production de matériels d'abus sexuels finalement distribués sur Internet. Le résultat d'une telle violence est souvent destructrice, et pour ceux qui l'ont vécue, généralement à vie.

Bien qu'il soit important de construire une prise de conscience des enfants face à de tels risques, ainsi que leur résilience à cet égard, nous ne pouvons nous reposer uniquement sur les enfants pour qu'ils se protègent eux-mêmes de l'exploitation sexuelle en ligne. Il est souvent très difficile pour les enfants de comprendre à la fois ce qu'il leur arrive et à quel point ils sont effectivement manipulés. Dans le même temps, interdire l'accès des enfants à Internet ou leur imposer des contraintes sévères sur leur temps passé en ligne, n'est pas la solution. En réalité, une telle approche peut même nuire au droit de participation de l'enfant, ainsi qu'à son droit à l'information s'agissant de problématiques le concernant. C'est pourquoi, il est important de trouver un équilibre entre une intervention active au travers d'une surveillance avisée, le fait de responsabiliser les enfants à faire preuve de vigilance, et le déploiement d'autres mesures pour remédier à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

LES PRINCIPALES MENACES D'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE POUR LES ENFANTS

Les experts ont identifié au moins six domaines constituant une menace pour les enfants dans l'environnement en ligne². En apprenant davantage sur ces derniers, vous pourrez aider votre équipe dirigeante ainsi que votre groupe professionnel à protéger les enfants de votre communauté. Les familles doivent également en apprendre davantage sur ces problématiques, ainsi que les jeunes et les enfants qui travaillent. Chacun a un rôle à jouer pour protéger les enfants de votre communauté contre les délinquants pédosexuels.

La section suivante décrit différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne, telles qu'adoptées dans le *Guide de terminologie pour la Protection des Enfants Victimes d'Exploitation et d'Abus Sexuels*. Des explications complètes en la matière sont disponibles pour impression en [Annexe 1](#) de ce guide.

1. Matériels d'abus sexuels d'enfants

Le matériel d'abus sexuels d'enfants (MASE), terminologie préférée à « pornographie infantine », renvoie à tout contenu représentant l'abus sexuel d'un enfant et/ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant. Le terme « matériel d'exploitation sexuelle d'enfants » (MESE) peut être entendu dans un sens plus large, de sorte à englober toute représentation à caractère sexuelle d'un enfant³. Ce type de matériel comprend la mise en scène d'enfants, garçons et filles et peut être classifié selon différents degrés de violence de l'abus et des actes mis en scène, pouvant aller d'un comportement sexuellement explicite à une agression brutale.

Certains délinquants pédosexuels ciblent principalement des enfants en bas âge et des enfants prépubères. L'examen de MASE par INHOPE, l'Association internationale des hotlines d'Internet, en 2014, a révélé que 7% des victimes étaient des nourrissons ou enfants en bas âge, contre 6% en 2011⁴.

La quantité et l'ampleur des MASE sur les plateformes de partage de fichiers tels que les réseaux pair-à-pair (*peer-to-peer*) ont atteint des niveaux sans précédent. Pour mieux comprendre l'ampleur de cette activité illégale, INTERPOL a indiqué que le « *US National Centre for Missing and Exploited Children* » (NCMEC, ou en langue française « Centre National pour les Enfants Disparus et Exploités des Etats-Unis ») avait reçu 78 946 signalements émanant du public et 1 027 126 émanant des fournisseurs de services électroniques en 2014, liés à la présence de matériels d'abus sexuels d'enfants en ligne et autres infractions similaires⁵. Les données d'INHOPE de 2015 indiquent que 91% des matériels d'abus sexuels d'enfants sont distribués à des fins non commerciales. En effet, au lieu d'être vendus dans le but d'obtenir des gains financiers, ils sont échangés entre individus partageant le même intérêt pour ces matériels, sans aucun coût⁶.

2 Issu du document informatif d'ECPAT, « *Emerging Global Threats Related To The Sexual Exploitation Of Children Online* » et de la Fiche informative d'ECPAT sur les manifestations de l'ESEL (figurant au sein des Annexes de ce guide).

3 Définition tirée du *Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuel* (2016).

4 INHOPE (2015), « *Statistics 2014* », consulté le 20 octobre 2015 : <http://www.inhope.org/tns/resources/statistics-and-infographics/statistics-and-infographics-2014.aspx>.

5 NMEC a cité « *Size of the problem* » d'INTERPOL (8 juillet 2015), non-publié.

6 INHOPE (2015), « *Statistics 2014* ».

2. Matériels d'abus sexuels d'enfants générés informatiquement

Le terme de « matériels d'abus sexuels d'enfants » renvoie à tout matériel représentant des enfants d'une façon sexualisée et/ou impliqués dans des activités sexuelles, avec la particularité que leur production n'implique aucun réel abus physique sur de vrais enfants, mais qu'ils sont artificiellement créés pour apparaître comme si de véritables enfants étaient représentés. Sont par conséquent inclus dans les matériels d'abus sexuels d'enfants qu'on appelle la « pornographie virtuelle enfantine ».

3. Sollicitation en ligne d'enfants à des fins sexuelles ou grooming

La sollicitation en ligne d'enfants à des fins sexuelles ou grooming en ligne consiste à établir une communication avec un enfant *via* Internet, dans le but de lier une relation de confiance avec lui, ou d'exercer un moyen de pression, visant à faciliter un contact sexuel en ligne ou hors ligne. Cela peut donc comprendre des actes de manipulation ou d'incitation à se livrer à d'autres formes d'activités sexuelles illégales tels que le fait de réaliser des actes sexuels devant une webcam ou la production de matériel d'abus sexuels d'enfants ou encore de matériels sexuels autoproduits.

Les auteurs de cette infraction s'appuient souvent sur une certaine situation d'autorité ou sur une position de supériorité à l'égard de leurs victimes ainsi que sur leur aptitude à offrir de l'argent ou des biens, plutôt que sur la violence physique. Néanmoins, selon INTERPOL, les délinquants pédosexuels faisant usage des techniques les plus coercitives, deviennent de plus en plus violents, sadiques ou dégradants envers les enfants qu'ils abusent. En effet, ils sont généralement bien plus motivés par le contrôle exercé sur leurs victimes que par la poursuite d'une action recherchant un pur plaisir sexuel⁷.

4. Sexting

Le sexting fait référence au processus au cours duquel des enfants partagent intentionnellement des messages sexuellement explicites ou des images sexualisées d'eux-mêmes et autoproduites par téléphone portable ou messagerie instantanée. Les messages écrits, photographies, images, vidéos ou messages audio enregistrés sont souvent partagés avec des pairs. Dans certains cas, il est possible de parler de "sexting non désiré" pour désigner le partage non consenti ou la réception de photos, vidéos, ou messages sexuellement explicites non désirés. Dans ce sens, le consentement au partage ou à la réception des contenus n'aurait pas été recueilli.

Des recherches ont montré que 88% des contenus sexuellement explicites et autoproduits sont extraits de leur location d'origine en ligne, puis téléchargés sur un site Internet différent, généralement ou souvent sans même que les enfants eux-mêmes n'en soient conscients⁸.

Lorsque des enfants se livrent à des comportements sexuels expérimentaux, comme le fait de partager des images autoproduites avec leurs amis, il est important de se rappeler que leurs activités et comportements ne sont pas la cause de l'exploitation sexuelle en ligne par les adultes et les pairs. Toutefois, cela augmente le risque que les enfants deviennent victimes d'une telle exploitation. La responsabilité de ladite exploitation incombe toutefois toujours au délinquant pédosexuels qui commet une infraction pénale en téléchargeant et en partageant ces images. En tant que responsables cherchant à protéger les enfants, il est

7 CEOP/NCA (2013), « *Threat Assessment of Sexual Exploitation and Abuse* », cité dans INTERPOL: « *size of the problem* » (8 juillet 2015), non publié.

8 Office des Nations unies contre la drogue et le crime (2014), « *Study on the Effects of Information and Communication Technologies on the Abuse and Exploitation of Children* », non-publié.

crucial de se rappeler que nous ne devrions jamais mettre en cause les enfants ou les pousser à se sentir coupables de ce qu'il advient des images *après* qu'ils les aient créées.

5. Chantage sexuel d'enfants

Le chantage sexuel d'enfants, aussi appelé « sextortion », est une forme de chantage sur un adulte ou un enfant réalisée avec l'aide d'images autoproduites de cette personne, en vue de lui extorquer des faveurs sexuelles, de l'argent, ou tout autre avantage, en le menaçant de partager ce matériel sans son consentement (e.g en publiant les photos sur les réseaux sociaux).

6. La retransmission en direct d'abus sexuels sur enfants ou *Streaming en direct d'abus sexuels sur enfants*

Généralement, les délinquants pédosexuels qui visionnent l'abus sexuel d'un enfant en ligne, accèdent au contenu grâce à des intermédiaires qui sont parfois des membres de la famille de l'enfant ou des membres de sa communauté qui le contraignent, ou le manipulent, à se livrer aux dits actes face à une webcam. Ils conviennent de l'heure et de la date à laquelle le délinquant pédosexuel se connectera pour visionner l'abus sexuel en utilisant une plateforme de retransmission en direct, comme Skype par exemple. Ces rendez-vous peuvent être convenus lors d'un échange par messagerie instantanée, par email ou par téléphone. Les deux parties conviennent d'un tarif que la personne visionnant l'abus sexuel sur enfants devra payer. Très souvent, le paiement est effectué par petits montants pour éviter d'attirer d'éventuels soupçons⁹.

Dans certaines communautés, il peut exister un niveau de tolérance ou d'acceptation autorisant la matérialisation de ce type d'infraction. Un tel abus peut être motivé en partie par une précarité importante, mais également par une compréhension limitée tant de l'impact des abus sexuels sur enfants que du pouvoir d'Internet. L'abus sexuel en direct par webcam d'un enfant peut être considéré comme une source de revenus faciles et rapides. L'unique équipement nécessaire du côté de la victime est un appareil qui peut connecter une caméra à Internet, comme par exemple un ordinateur avec une webcam intégrée ou une tablette électronique. L'abus sexuel sur enfant via une retransmission en direct peut générer des revenus atteignant 1000 USD par nuit¹⁰.

Cette forme particulière d'exploitation sexuelle des enfants transcende les frontières nationales. Les délinquants pédosexuels peuvent se trouver partout, et ce, et notamment dans un pays autre que celui de leurs victimes. Bien que le phénomène ait d'abord connu l'attention du grand public en Asie du Sud-Est, il semble désormais s'étendre à d'autres régions¹¹.

9 Holmes, Oliver (2016), « *How child sexual abuse became a family business in the Philippines* », The Guardian, 31 mai 2016, consulté le 4 juin 2016, <https://www.theguardian.com/world/2016/may/31/live-streaming-child-sex-abuse-family-business-philippines>.

10 Handrahan, Lori (2012), « *The Justice Department's Child Porn Problem* », frontpagemag.com, consulté le 21 octobre 2015, <http://frontpagemag.com/2012/lori-handrahan/the-justice-departments-child-porn-problem/>.

11 ECPAT International (2016), « Briefing Paper: Emerging Global Threats Related to the Sexual Exploitation of Children Online », Bangkok: ECPAT International, consulté le 5 mai 2016, http://www.ecpat.org/wp-content/uploads/2016/05/Briefing-Paper_Emerging-global-threats-related-to-the-sexual-exploitation-of-children-online.pdf.

COMPRENDRE LES EFFETS DE L'ABUS SEXUEL SUR ENFANTS SUR LES VICTIMES¹²

Bien que les études démontrent que la plupart des enfants qui sont victimes de MASE sont des filles, en réalité, filles et garçons de tous âges et de tous milieux socio-économiques sont vulnérables aux différentes formes d'abus sexuel et d'exploitation¹³. « En tant que société, nous devons réaliser que l'abus est avant tout un problème de pouvoir [de l'agresseur], de perversion du pouvoir non pas pour faire le bien, mais pour causer un préjudice grave, et pour répondre à des besoins épouvantables ressentis par l'agresseur », a expliqué Justin Welby, archevêque de Canterbury, concernant le problème de l'abus sexuel sur enfants au sein de l'Eglise anglicane. « Ce n'est jamais la faute de la personne qui est abusée, le survivant. Ils devront subir les conséquences du dommage ; il s'agira souvent d'un sentiment de culpabilité, qu'ils doivent accepter et dépasser, grâce au conseil et au soutien psychologique de professionnels spécialisés, pendant des années, parfois pour le reste de leur vie. Cela les affecte de toutes sortes de manières, bien trop terribles à décrire. Mais ce n'est pas de leur faute »¹⁴.

Il est crucial d'établir des systèmes de soutien mis en place pour les enfants qui souffrent de l'épouvantable impact de l'exploitation sexuelle en ligne et hors ligne. De nombreux groupes religieux sont bien conscients de cela et apportent leur soutien notamment au travers de services de conseils professionnels adaptés aux besoins des victimes d'abus sexuel et de violence. Au vu de l'augmentation du nombre d'abus sexuels sur enfants en ligne, de tels services sont plus que jamais nécessaires.

Les cas d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels sur enfants en ligne impliquent que nous devons tenir compte de la dimension télématique lorsque nous adressons la question de l'impact sur les victimes. Ceci est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit de le MASE. Pour expliquer les choses de manière simple, le MASE est la preuve atégorique que l'abus sexuel sur enfants a eu lieu.

À court terme, les enfants victimes d'abus sexuels peuvent montrer des comportements de régression (par exemple, sucer leur pouce ou encore de l'énurésie nocturne chez les enfants les plus jeunes), des troubles du sommeil, des troubles de l'alimentation, des problèmes de comportement et/ou de réussite scolaire et un refus de participer à l'école ou à des activités sociales¹⁵.

Les effets émotionnels et physiques à long terme sont encore plus vastes, et comprennent une potentielle déficience immunitaire, une érosion épigénétique et une perte de tissu cérébral¹⁶ et les enfants peuvent également contempler le suicide. Une présence en ligne permanente, qui ne tient pas compte du droit de l'enfant à l'oubli, peut également représenter une forme de traumatisme pour les victimes.

Selon les recherches effectuées sur l'impact traumatique de l'abus sexuel sur enfants, les victimes peuvent éprouver une sexualisation traumatique, ou développer une forme de sexualité « inappropriée » et des

12 The National Center for Victims of Crime (Le Centre National des Victimes de Crimes), « *Effects of Child Sexual Abuse on Victims* », victimssofcrime.org, consulté le 21 octobre 2015, <https://victimsofcrime.org/media/reporting-on-child-sexual-abuse/effects-of-csa-on-the-victim>.

13 INHOPE (2015), « *Statistics 2014* »; Internet Watch Foundation (2015), « *Annual Report 2015* », consulté le 12 mars 2016, https://www.iwf.org.uk/sites/default/files/inline-files/IWF%202015%20Annual%20Report%20Final%20for%20web_1.pdf.

14 Welby, Justin (2014), « *Survivors of abuse are never the ones to blame* », consulté le 21 octobre 2015, <http://www.archbishopofcanterbury.org/blog.php/21/survivors-of-abuse-are-never-the-ones-to-blame>.

15 American Psychological Association (l'Association Psychologique Américaine), « *Understanding and Preventing Child Abuse and Neglect* », consulté le 21 octobre 2015, <http://www.apa.org/pi/families/resources/understanding-child-abuse.aspx>.

16 Sparrow Consulting, LLC, « *Adverse Childhood Experiences* » a été répliqué dans 22 pays. Pour en savoir plus, merci de consulter la page suivante : <http://www.acestudy.org/index.html>.

choix « interpersonnels dysfonctionnels »¹⁷. Ce type de traumatisme peut également avoir pour effet de pousser les enfants à adopter un comportement sexuel pour attirer l'attention, obtenir de l'affection ou des cadeaux et privilèges. Cela peut également se produire lorsque les enfants victimes ont intégré et affiché de fausses idées, des vues déformées de la sexualité et une certaine morale sexuelle que l'agresseur leur a transmise.

Les enfants victimes peuvent également se sentir trahis et être incapables de faire confiance aux adultes, simplement parce qu'un adulte dont ils dépendaient leur a causé une profonde souffrance, ou bien parce qu'un adulte ne les a pas protégés. Les enfants victimes d'abus sexuels peuvent également se sentir impuissants, en raison du fait que l'agresseur ait commis des abus de façon répétée à leur rencontre et les ait contraints par la manipulation à agir contre leur volonté. Les agresseurs sexuels d'enfants peuvent accentuer le sentiment de stigmatisation et de culpabilité que ressentent les victimes de maltraitance.

Les enfants victimes d'abus sexuels ont davantage de risques d'être à nouveau victimes et d'expérimenter d'autres agressions sexuelles à l'âge adulte, que les personnes n'ayant pas été victimes pendant leur enfance. Par exemple, une étude approfondie menée aux États-Unis a montré que 15% des femmes universitaires avaient subi un viol ou une tentative de viol depuis l'âge de 14 ans, et que la probabilité de récurrence varie de 15% à 72%¹⁸.

L'exposition en ligne de l'exploitation sexuelle des enfants par l'utilisation des TIC implique une dimension supplémentaire à prendre en compte lorsque l'on analyse l'impact sur les victimes. Ceci est particulièrement évident lorsque l'on se penche sur la problématique du matériel d'abus sexuels d'enfants (MASE). Très souvent, les délinquants pédosexuels partagent, échangent et/ou vendent du MASE en ligne. Malheureusement, dans le cas du sexting ou du partage de matériels sexuels autoproduits impliquant des enfants, les enfants eux-mêmes participent à la distribution de ces images et se mettent donc eux-mêmes en danger face au risque de chantage sexuel ou d'autres actes dommageables pour eux.

Une fois le MASE partagé en ligne, il est quasiment impossible de contrôler sa diffusion. Cela ajoute une dimension de complexité supplémentaire au traumatisme des victimes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Ces dernières peuvent ressentir de la détresse, de la honte, et de la colère en raison du fait que leurs images ou vidéos pourront rester en ligne et être visionnées par le monde entier, ce qui inclut non seulement les délinquants pédosexuels mais également leurs propres amis ou famille proche. Dans le cadre d'une affaire judiciaire aux États-Unis, une victime a "déclaré : "A la différence des autres formes d'exploitation, celle-ci n'a pas de fin. [Tous les jours], des personnes vendent et échangent des vidéos de moi étant une petite fille, me faisant violer de la plus sadique des façons... Ces individus trouvent une forme de divertissement dans ma honte et ma douleur ». Lorsque ces images et vidéos sont téléchargées, la victime explique qu'elle se sent « de nouveau exploitée », « que son intimité est violée » et qu'« elle se sent de moins en moins en sécurité »¹⁹. La dimension en ligne représente un continuum de la violence sexuelle.

17 Finkelhor, David et Browne, Angela (1985), « *The Traumatic Impact of Child Sexual Abuse : A Conceptualization* », *American Journal of Orthopsychiatry* 55, no. 4 (1985), consulté le 21 octobre 2015, http://scholar.google.com/scholar_url?hl=en&q=http://survivorscotland.whitespacers.com/downloads/1292917998-Traumatic%2520Impact%2520of%2520Childhood%2520Sexual%2520Abuse.pdf&sa=X&scisig=AAGBfm000dPBGMDj8EbP3UfG21JA8WZDQ&oi=scholar.

18 Van Bruggen, Lisa K., Runtz, Marsha G., et Kadelc, Helena (2006), « *Sexual Revictimization: The Role of Sexual Self-Esteem and Dysfunctional and Sexual Behaviors* », *Child Maltreatment* 11, no. 2 (2006) : 131-145, consulté le 21 octobre 2015, <http://web.uvic.ca/psyc/runtz/Revictimization2006.pdf>.

19 Cour de District des États-Unis, du District Ouest de la Virginie (2011), « *USA v. Lindauer-Memorandum Opinion* », Affaire No 3:10-cr-00023, consulté le 12 juin 2016, [http://www.vawd.uscourts.gov/OPINIONS/MOON/LINDAUER3.10CR23\[RESTITUTION\].PDF](http://www.vawd.uscourts.gov/OPINIONS/MOON/LINDAUER3.10CR23[RESTITUTION].PDF).

Dans les situations où des matériels sexuels autoproduits impliquant des enfants sont partagés par des pairs ou des adultes, sans le consentement de la victime, cette dernière encourt le risque d'être exposée à du chantage sexuel ou d'autres risques qui pourraient la mettre en danger.

COMPRENDRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SOUS L'ANGLE DE LA « DEMANDE »

En tant que chef religieux, vous pouvez aider à mieux protéger les enfants contre les délinquants pédosexuels, grâce à une meilleure compréhension du contexte ou des circonstances qui permettent la commission de ces crimes odieux²⁰. Cette section présente quelques définitions et une explication générale de ce que constitue la « demande » face aux rapports sexuels avec des enfants.

Les abuseurs/exploiteurs directs

Les abuseurs et exploiters sexuels directs d'enfants sont ceux qui alimentent la demande à des fins d'abus sexuels d'enfants. Il s'agit d'individus qui se livrent à des actes sexuels avec des enfants afin de satisfaire des pulsions sexuelles ou abusives, ainsi que des désirs ou fantasmes. Leur objectif vise à obtenir un plaisir sexuel instantané au travers des actes sexuels qu'ils recherchent.

Il est important de noter que les différentes études suggèrent que les personnes responsables d'abus sexuels sur les enfants sont souvent des membres de la famille, des personnes responsables de la garde de l'enfant ou bien qui ont un accès physique privé et facile à l'égard de l'enfant. Des données préliminaires du NCMEC révèlent que dans la grande majorité des MASE examinés, lorsque l'identité de l'enfant et l'identité de l'abuseur sont connus : 32% des cas impliquent un/des voisin(s)/ami(s) de la famille ; 21% un parent/tuteur ; 11% un/plusieurs autre(s) membre(s) de la famille ; 7% un gardien/entraîneur et 3% le/les partenaires du tuteur. Au total, 74% des délinquants pédosexuels appartiennent au cercle de confiance de l'enfant²¹. Des conclusions similaires ont été révélées suite à des recherches menées au Canada²².

Malgré de nombreuses études menées concernant le profil psychologique des abuseurs et exploiters sexuels directs d'enfants, il n'existe pas d'abuseur/exploiteur type. Les abuseurs et exploiters sexuels d'enfants peuvent être qualifiés d'agresseurs sexuels préférentiels ou bien d'agresseurs sexuels situationnels. En ce qui concerne les personnes pédophiles ayant commis des abus sexuels sur enfants, celles-ci sont considérées en tant qu'agresseurs sexuels préférentiels. Certains abuseurs et exploiters sexuels d'enfants maintiennent un contact avec les enfants, tandis que d'autres possèdent une collection de photos qui sert à nourrir leurs fantasmes sexuelles, sans tout autant avoir de contact direct avec les enfants²³.

20 Pour plus d'information, voir la vidéo d'introduction intitulée, "Speak out: Understanding & Fighting the Demand Side of Child Sexual Exploitation" sur <https://www.youtube.com/watch?v=pKjTjrynWZ4&feature=youtu.be>. Davantage d'informations peuvent être trouvées sur le document informatif d'ECPAT, "Power, Impunity and Anonymity: Understanding the Forces Driving the Demand for Sexual Exploitation of Children" (2016), <http://www.ecpat.org/wp-content/uploads/2016/05/PowerImpunityandAnonymity.pdf>.

21 National Center for Missing and Exploited Children (2015), « Child Pornography Offending: Analysis of Data from NCMEC » présenté lors de la 27ème Conférence annuelle de la criminalité contre l'enfance, Dallas, Texas, Etats-Unis, 10-13 août 2015.

22 Canadian Centre for Child Protection (2016), « Addressing Online Crimes against Children » (présenté à la 34ème réunion du Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance, Lyon, France, 14-18 novembre 2016).

23 American Psychiatric Association (2013), « Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders: DSM-5 », Washington, D.C, USA, publié pour la première fois en 1962, 5ème édition, 2013.

Intermédiaires soutenant la « demande »

Dans le monde physique (par opposition au monde en ligne), il existe un large éventail d'intermédiaires qui facilitent les contacts sexuels entre les enfants et les délinquants pédosexuels. Il peut s'agir d'individus ou de groupes d'individus, y compris les trafiquants sexuels, les proxénètes, les propriétaires de maisons closes, « *mamasans* »²⁴, les de la famille et maris d'une « fille-épouse », les employeurs d'enfants travailleurs, fonctionnaires de police et agents du gouvernement corrompus, des tour-opérateurs de mannequinat. Bien qu'ils puissent agir à titre individuel, ils opèrent souvent au sein d'un groupe ou de réseaux criminels plus larges.

Dans le monde « en ligne », cependant, le processus résultant en l'abus sexuel d'un enfant a tendance à être davantage planifié, immédiat et direct, étant donné que le délinquant pédosexuel est souvent en contact direct avec la (potentielle) victime comme dans les cas de grooming à des fins sexuelles. Néanmoins, d'autres formes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne peuvent impliquer des intermédiaires qui facilitent l'abus sexuel comme par exemple, en facilitant le contact ou en convenant d'un prix. A titre d'exemple, dans le cas de la retransmission en direct d'abus sexuels d'enfants, les membres de la famille ou de la communauté peuvent servir d'intermédiaires en facilitant ou en organisant le contact entre l'enfant et le délinquant pédosexuel.

Facteurs sous-jacents

Il existe de nombreux facteurs ou vecteurs sous-jacents en matière d'exploitation sexuelle des enfants. Ces facteurs, pris séparément ou ensemble, sont à l'origine ou bien font perdurer l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Ils incluent :

- La discrimination fondée sur le genre et les normes sociales plus larges ;
- Le déséquilibre des pouvoirs et le racisme ;
- La pauvreté et les inégalités ;
- Les migrations ;
- Les crises humanitaires et les conflits ;
- Le manque de cadres juridiques efficaces et de mécanismes de protection ;
- Les médias et les pratiques publicitaires qui contribuent à la tolérance à l'égard de la sexualisation des enfants.

Les chefs et autres dirigeants religieux peuvent aider à prévenir la « demande » d'ESE en reconnaissant et en luttant contre les facteurs et dynamiques qui incitent les délinquants pédosexuels à abuser des enfants. Freiner la « demande » et limiter les opportunités de passage à l'acte des délinquants pédosexuels, permet d'assurer que les droits des enfants soient protégés *avant* qu'ils ne soient victimes de viol, par opposition au fait qu'ils soient invoqués *après* que le traumatisme ait été causé. Des informations pratiques et une description plus détaillée des étapes à suivre sur comment prévenir l'exploitation sexuelle des enfants sont disponibles au sein de la section « La foi en action ».

24 En Asie du Sud-Est et en Asie de l'Est, le terme *mamasan* est utilisé communément pour désigner une femme qui dirige d'autres femmes dans les bars et maisons closes. L'utilisation ce terme se répand dans d'autres régions du monde.

ACCÈS À LA JUSTICE

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne est une violation grave des droits fondamentaux de l'enfant. Un enfant victime d'exploitation sexuelle a droit à toute la protection offerte par les droits de l'homme en vertu du droit international. Toutefois, pour que ces droits soient respectés, les enfants doivent être en mesure de pouvoir accéder aux systèmes judiciaires étatiques afin que les auteurs d'exploitation sexuelle soient poursuivis et condamnés et afin que les enfants puissent accéder aux recours dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

En réalité, les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont souvent incapables d'accéder à la justice qui leur est due. Ce manque d'accès peut être la conséquence de faibles législations nationales ou de systèmes de protection de l'enfant inefficaces. En outre, de nombreux enfants victimes ne connaissent pas leurs droits, ce qui les rend incapables de demander pour l'aide dont ils ont désespérément besoin.

Des réponses fermes sont nécessaires de la part des différentes institutions pour soutenir les victimes dans leurs revendications pour obtenir justice, pour les aider à recevoir des services de soins, des services de rétablissement et de réinsertion, ainsi qu'une compensation. Sur la base de recherches approfondies et d'entretiens avec les survivants, ECPAT recommande la mise en place des étapes suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de plainte adaptés aux victimes, pour signaler les cas d'exploitation sexuelle ;
- Garantir que les professionnels de la justice pénale bénéficient de formations sur les défis et les besoins spécifiques auxquels font face les enfants victimes d'ESE ;
- Garantir que des services de soins et de rétablissement individuels et accessibles soient mis en place, y compris des formations éducatives et professionnelles avant et pendant le processus, et ce, jusqu'au rétablissement complet ;
- Garantir que l'intérêt supérieur des enfants victimes prime tout au long du processus de restitution de leurs droits. Cela comprend la garantie de leur confidentialité et de leur sécurité et l'allocation d'un délai de réflexion suffisant pour leur permettre de décider s'ils veulent participer à l'enquête policière et à la procédure judiciaire.

Les enfants victimes d'exploitation sexuelle ont des besoins uniques et des droits qui ne sont pas toujours reconnus par les forces de l'ordre, les procureurs, les juges, le personnel soignant et social et d'autres professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance. Afin que les enfants victimes puissent accéder à la justice et revendiquer leurs droits, ils doivent connaître et comprendre les droits qui sont les leurs. Alors qu'il existe de nombreuses versions adaptées aux enfants de la Convention relative aux droits de l'enfant et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants²⁵, il existe très peu de documents adaptés aux enfants expliquant spécifiquement les droits des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

25 Pour accéder à la version adaptée aux enfants du « Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants » (2013), merci de consulter la page suivante : http://rsrg.violenceagainchildren.org/document/_994.

En l'absence de documents adaptés aux enfants, ECPAT a décidé de développer une « Déclaration des droits » pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle. Élaborée en consultation avec des enfants ayant été victimes d'exploitation sexuelle, ce document a pour but de permettre aux enfants de devenir des agents actifs dans la promotion et la protection de leurs propres droits. Ce texte permettra aux enfants d'affirmer leur droit d'accès à la justice, d'exiger et d'obtenir recours pour toutes violations de leurs droits. La Déclaration des droits a pour but d'être adaptée aux contextes nationaux et d'être "diffusée auprès des enfants victimes et des enfants les plus vulnérables face aux risques d'ESE. Elle peut constituer la base de discussions avec les enfants et les jeunes sur ce qu'il faut faire en cas d'abus et d'exploitation sexuels. La Déclaration des droits est maintenant disponible et peut être consultée sur [le site d'ECPAT](#).

En tant que chef religieux cherchant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne au sein de votre communauté, il est crucial de comprendre que le rétablissement d'un enfant victime peut être fortement encouragé par un procès juste et la poursuite des délinquants pédosexuels impliqués. Il est important de garder cela à l'esprit, car justice doit être faite, quel que soit le statut de l'agresseur sexuel d'enfants au sein de la communauté.

Il est nécessaire que les chefs religieux encouragent publiquement la poursuite judiciaire des délinquants pédosexuels, même lorsqu'ils sont issus de la communauté, afin de dissuader d'autres délinquants potentiels.

La justice réparatrice

La justice réparatrice est une approche judiciaire qui se concentre sur les besoins et les droits des victimes, les motivations des délinquants, ainsi que sur la participation de la communauté locale. Cela comprend des processus comme la médiation victime – agresseur, des cercles de soutien, de condamnation, ou de responsabilité. Ces méthodes sont singulièrement différentes des approches répressives basées uniquement sur les principes légaux et peuvent prendre place à tout moment du processus judiciaire, y compris après la condamnation. Ces méthodes peuvent également faire partie intégrale de la condamnation, en particulier avec les jeunes. La justice réparatrice implique directement la victime et les autres personnes atteintes par l'infraction, « permettant à chaque personne touchée par un incident particulier de jouer un rôle dans la réparation du dommage commis et de trouver une façon positive d'avancer »²⁶. Cette méthode permet aussi de faciliter une approche proactive pour prévenir le dommage ainsi que pour garantir le fait que chacun soit tenu responsable de ses choix et actions.

L'utilisation de la justice réparatrice dans les pays occidentaux s'est développée de façon exponentielle au cours des deux dernières décennies, comme alternative aux options traditionnelles de la justice pénale²⁷. De plus en plus d'éléments de preuves démontrent que la justice réparatrice a des effets bénéfiques lorsqu'elle est appliquée dans les cas d'abus sexuels. Cette recherche a notamment mis en évidence que, dans des conditions particulières, la participation à des programmes de justice réparatrice améliore le bien-être des victimes et est perçue par les victimes comme satisfaisante, intéressante et juste²⁸. Des exemples de bonnes pratiques pour cette méthode peuvent être trouvés au sein de modèles comme le

26 Restorative Justice Council (le Conseil de justice réparatrice), « *What is restorative justice?* », consulté le 21 octobre 2015, <https://www.restorativejustice.org.uk/what-restorative-justice>.

27 Boliho, Jane et Freeman, Karen (2016), « *The Use and Effectiveness of Restorative Justice in Criminal Justice Systems Following Child Sexual Abuse or Comparable Harms* », Royal Commission into Institutional Responses to Child Sexual Abuse : 9, consulté le 4 juin 2016, <http://www.childabuseroyalcommission.gov.au/getattachment/9f328928-a343-4c65-b98e-94e3185894c7/Restorative-justice-followingchild-sexual-abuse-o>.

28 *Ibid.*, 7.

Project Restore (« Projet Rétablir »)²⁹ en Nouvelle-Zélande, où la justice réparatrice a été mis à disposition des survivants adultes de violence sexuelle.

« Les résultats suggèrent que les problèmes sont gérés plus rapidement avec la technique de conférence que lorsqu'ils sont traités par la cour ; davantage d'agresseurs acceptent de se tenir à l'écart des victimes, et davantage d'agresseurs présentent leurs excuses », explique le Dr Jane Bolitho, chercheuse spécialisée qui a examiné l'effectivité de la justice réparatrice dans le cadre des abus sexuels d'enfants³⁰. Pour plus d'informations sur les politiques et programmes de justice réparatrice, rendez-vous sur le site Internet de *Centre for Justice & Reconciliation*, où vous pourrez trouver les initiatives de justice réparatrice se déroulant dans votre région et pays³¹.

29 Pour plus d'information sur *Project Restore*, veuillez consulter la page suivante: <http://rpe.co.nz/?s=project+restore>.

30 University de New South Wales (2016), « *Restorative justice could help victims of institutional child sex abuse – report* », phys.org, consulté le 19 avril 2016, <http://phys.org/news/2016-03-justice-victims-child-sex-abuse.html>.

31 Centre for Justice & Reconciliation (Centre pour la justice et la réconciliation), « *RJ around the World* », restorativejustice.org, consulté le 21 octobre 2015, <http://restorativejustice.org/restorative-justice/about-restorative-justice/around-the-world/>.

Le rôle des communautés religieuses dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne

« Chacune de nos traditions religieuses affirme le caractère sacré de l'enfant. Si nous ne parvenons pas à protéger nos enfants, nous nions notre caractère humain, mettons notre futur en danger, et trahissons nos croyances. Nous déclarons que nous pouvons procéder autrement. Ensemble, nous devons trouver la volonté de guérir et de partager notre monde pour que nos enfants soient en sécurité et puissent grandir en atteignant la plénitude de leur vie.

— Déclaration sur les enfants dans le cadre des conflits violents, *Religions for Peace*

L'importance de l'engagement des chefs religieux ne doit pas être sous-estimée. Par exemple, 74% des personnes vivant en Afrique identifient les chefs religieux comme le groupe en qui elles ont le plus confiance³². Les organisations confessionnelles et les communautés religieuses peuvent ainsi jouer un rôle crucial pour mettre fin à cette forme de violence contre les enfants.

En tant que chef d'une communauté, vous détenez l'influence nécessaire pour encourager l'engagement de votre groupe religieux pour la justice sociale, et vous possédez une expérience directe de mise en action de la foi. Nous avons pour but avec ce guide, de vous aider vous et d'autres chefs religieux dans vos efforts déployés pour protéger les enfants contre la menace et les effets de l'exploitation sexuelle en ligne. Bien plus encore peut être accompli dans la lutte contre ce fléau, lorsque les communautés religieuses travaillent ensemble au travers d'une approche unifiée qui s'étend au-delà des croyances et pratiques individuelles.

LES ATOUTS RELIGIEUX

Les communautés religieuses du monde entier possèdent des atouts religieux uniques³³ qui les distinguent des autres et leur permettent d'apporter des contributions uniques dans la lutte contre les injustices. Ces atouts peuvent être utilisés pour la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Atouts spirituels

Les chefs et communautés religieuses sont capables de fournir un soutien et des soins émotionnels, spirituels et physiques à leurs fidèles. Ces derniers comptent sur votre orientation, votre soutien, ainsi que sur vos ressources pour les aider à affronter les douleurs et pertes, ainsi que pour célébrer les joies et victoires.

32 Service de presse de la BBC (2005), « *World Service/Gallup International Poll Reveals Who Runs Your World* », consulté le 3 décembre 2015, www.bbc.co.uk/pressoffice/pressreleases/stories/2005/09_september/15/world.shtml.

33 *Religions for Peace* (2014), adapté de l'introduction de « *The Power of Multi-Religious Cooperation* », *RfP Plan Stratégique 2014-2018*, Annexe II.

Atouts moraux

En tant que chef religieux, la stature morale que vous confère votre position, vous permet de favoriser la compréhension mutuelle et le respect de la dignité humaine au sein de votre communauté. Votre influence au sein de votre communauté peut être décisive dans la promotion d'un changement de comportements, aussi bien dans le domaine des paroles que des actions. Vous pouvez œuvrer pour le développement de principes largement reconnus, fondés sur les enseignements religieux, afin d'établir un consensus moral sur la nécessité de protéger les enfants. Grâce à des réseaux étendus, comme celui de *RfP*, les chefs religieux peuvent aider à mobiliser d'autres croyants pour soutenir et s'engager activement dans la recherche de la justice.

Atouts sociaux

Les entités religieuses se composent de structures sociales (églises, mosquées, temples, écoles, etc.) situées pratiquement dans tous les villages, districts et villes du monde. Bien que leur taille puisse être variable, du plus petit village aux capitales mondiales, les entités religieuses sont souvent les structures sociales existantes les plus élaborées, interconnectées et précisément localisées. Ces atouts sociaux représentent des canaux significatifs pour la communication et l'action, et peuvent permettre aux croyants d'agir en tant que puissants acteurs du changement pour la protection des enfants et la promotion du bien-être collectif.

Rayon d'action

Les communautés religieuses représentent ensemble la plus large organisation de la société civile, comprenant jusqu'à 80% ou plus des populations de certains Etats. Elles peuvent atteindre une majorité de personnes, y compris les personnes les plus difficiles à atteindre.

Légitimité et influence

Les chefs religieux bénéficient d'influence et de confiance pouvant aider à dépasser les barrières, dessiner de nouvelles normes comportementales et sociales, tout en réduisant ou limitant la méfiance. Le respect et l'autorité que vous détenez vous permettent de parler au nom de la justice et de la protection des enfants.

Relations transnationales et communautaires

De nombreuses communautés religieuses sont organisées sur des niveaux multiples – mondial, régional, national et local – et cela vous permet de développer des liens des stratégies nationales ainsi que transnationales pour lutter contre les défis concrets au niveau mondial.

L'OBLIGATION RELIGIEUSE DE METTRE FIN À LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Les chefs religieux et leurs communautés se doivent d'agir pour mettre fin à la violence contre les enfants. Environ cinq millions de personnes dans le monde appartiennent à des communautés religieuses; leur rôle et potentiel d'impact sont immenses. Selon le Dr Susan Bissel, Directrice du Partenariat mondial visant à mettre fin à la violence envers les enfants « en tant que chef religieux, vous possédez une autorité morale extraordinaire de nature à alimenter la réflexion, favoriser le dialogue, et fixer des priorités et standards pour les membres de votre communauté »³⁴.

Or, certains chefs religieux ont également reconnu que les communautés religieuses pouvaient faire davantage. « *A Multi-Religious Commitment to Confront Violence against Children* » fait état du fait que « les communautés religieuses n'ont pas complètement respecté leurs obligations de protéger nos enfants contre la violence. En raison d'une certaine omission, déni et silence, nous avons parfois toléré, perpétué et ignoré la réalité de la violence commise à l'encontre des enfants, dans nos maisons, familles, institutions et communautés, et nous ne nous sommes pas activement confrontés à la souffrance que cette violence engendre. Même si nous n'avons toujours pas pris l'entière responsabilité en la matière, nous pensons que les communautés religieuses doivent faire partie de la solution pour éliminer la violence contre les enfants, et nous nous engageons à mener le combat au sein de nos communautés religieuses et au sein de la société toute entière »³⁵.

Les communautés religieuses comme la vôtre possèdent des canaux importants pour une communication, une responsabilisation et une action positives et sûres, afin de protéger les enfants contre la violence physique, sexuelle et psychologique, y compris l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Nous espérons que les sections suivantes vous aideront à inciter les membres de votre communauté à devenir de puissants acteurs en faveur de la guérison et du changement.

LES PARTENARIATS INTERRELIGIEUX

Les communautés religieuses individuelles et les traditions religieuses possèdent une variété d'expériences et d'influences ainsi que de multiples ressources pouvant être utilisées pour valoriser et protéger les enfants.

Avec la volonté de travailler avec des personnes issues de traditions religieuses différentes pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, nous pouvons faire bien plus encore. La coopération interreligieuse ou multi-croyances peut être plus puissante – à la fois symboliquement et de façon substantielle – que les efforts de groupes religieux individuels agissant seuls³⁶.

Les partenariats interreligieux centrés sur la protection des enfants peuvent élargir la base des valeurs que les communautés religieuses partagent et renforcer les principes de respect des droits de l'enfant, car ils s'adressent à une audience plus large. Les partenariats au sein des groupes interreligieux et des groupes de la société civile peuvent aussi aider à renforcer ou à consolider les vues d'une communauté locale

34 Déclaration du Dr. Susan Bissel, directrice du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, au Forum sur les idéaux et réalités religieuses : responsabilité du leadership pour la prévention de la violence entre les enfants en août 2015 à Genève, Suisse. Pour voir une vidéo du forum, rendez-vous sur <https://youtu.be/Z2VI87ITF5Q>.

35 *Religions for Peace* (2006), « *A Multi-Religious Commitment to Confront Violence against Children* », RfP VIIIème Assemblée Mondiale à Kyoto, Japon, 28 août 2006.

36 *Religions for Peace* (2014), « *The Power of Multi-Religious Cooperation* », RfP Strategic Plan 2014-2018, Annex II.

concernant les droits de l'enfant. De tels partenariats peuvent aussi être bénéfiques pour des lieux où les problèmes ethniques ou religieux sont une source de conflits ou de tensions. En se concentrant sur les besoins de protection des enfants, les partenariats multi-religieux peuvent aider à unifier les membres d'une communauté autour de priorités partagées, même s'ils n'ont pas pour habitude de travailler ensemble³⁷.

Le Dr Heidi Hadsell, présidente du Séminaire de Hartford et conseillère internationale interreligieuse, recommande: « Si nous voulons lutter contre des problèmes tel que l'abus contre les enfants, les chefs religieux doivent se parler honnêtement, au-delà de nos traditions religieuses. Il ne s'agit pas de simplement montrer ce qui est bien dans nos traditions et communautés respectives, mais aussi [d'être prêt à partager] nos vrais problèmes et à travailler ensemble sur ces derniers »³⁸.

LES ECRITURES ET LES ENSEIGNEMENTS SUR LA PROTECTION DES ENFANTS

Ce qui suit est une compilation des Ecritures et des enseignements de plusieurs traditions religieuses, avec une attention toute particulière sur les enfants et les perspectives concernant la protection de l'enfant, le cas échéant. Certains passages ont été identifiés directement au sein des Ecritures/textes religieux de façon distincte, mais la plupart ont été tirés des enseignements théologiques par des chefs et experts religieux. En tant que chef de votre tradition religieuse, nous reconnaissons votre expertise théologique et que ces passages et interprétations ne sont pas exhaustifs sur le sujet. Nous espérons que ces passages vous serviront d'inspiration pour les adapter à votre propre enseignement, prédication ou messages publics lorsque vous vous préparez à expliquer cette problématique à votre communauté religieuse. De façon alternative, ils peuvent également être partagés dans un cadre de réflexion, de méditation personnelle ou bien encore de sessions d'étude en groupes réduits.

Nous espérons que les résumés et Ecritures tirés des autres traditions religieuses vous seront également utiles dans le but de planifier des forums et des événements collaboratifs multi-religieux.

LA PERSPECTIVE BOUDDHISTE



Peu importe le nombre de mots saints que vous lisez, peu importe le nombre de mots que vous exprimez, quels bénéfices présentent-ils si vous n'agissez pas ?

— Gautama Bouddha

Le Bouddhisme est une façon de vivre transformatrice se tournant principalement sur la bonne action, la bonne parole et la bonne pensée. La vie est vue comme un voyage effectué sur le droit chemin de l'amour et la bonté en suivant la nature compatissante de Bouddha, comme exprimé par Gandavyuha Sutra, « Le cœur plein de compassion est l'essence de l'état de Bouddha ».

L'enseignement bouddhiste affirme que toute chose est liée par « une origine interdépendante » ou « une élévation dépendante », aussi connue sous le nom de “*Pratītyasamutpāda*”. Cela représente l'acceptation

37 Fonds des Nations unies pour l'enfance – UNICEF (2012), extrait de « *Partnering with Religious Communities for Children* », consulté le 3 décembre 2015, http://www.unicef.org/eapro/Partnering_with_Religious_Communities_for_Children.pdf.

38 Déclaration du Dr. Heidi Hadsell lors du Forum sur les idéaux et réalités religieuses : responsabilité du leadership pour la prévention de la violence entre les enfants en août 2015 à Genève, Suisse. Pour voir une vidéo du forum, rendez-vous sur : <https://youtu.be/Z2Vl871TF5Q>.

que chaque personne et que toutes les choses de la vie sont connectées entre elles, y compris « *dukkha* » (la souffrance). Par conséquent, les bouddhistes aspirent à vivre en harmonie et à atteindre l'état de Nirvana via la connaissance afin de mettre fin à la souffrance.

Les bouddhistes apprennent à « faire face à tous ceux qui souffrent, à la fois (eux-mêmes) et les autres, avec un amour bienveillant et de l'empathie, pour distinguer le mécanisme de la souffrance, et pour marcher sur le chemin de la vérité en tant qu'êtres partageant l'univers »³⁹.

Ces principes fondamentaux ont été appliqués par la figure historique de Bouddha, qui les a reflétés tout au long de sa vie, à travers 45 ans de compassion prêchée pour tous ceux qu'il a rencontrés. Ses disciples à travers le monde ont tenté de suivre son exemple depuis lors. Le chercheur Warren Matthews a écrit, « les individus ont la responsabilité envers le futur, de vivre une vie exemplaire dès à présent. Au sein de l'enseignement bouddhiste de Karuna, ou la compassion, il y a une préoccupation sociale très forte. Le bouddhisme a enseigné la compassion pour toutes les créatures vivantes, la vie animale et humaine »⁴⁰.

Le Bouddhisme et la protection de l'enfant

Pour les bouddhistes, ce fondement de compassion et d'amour envers les autres s'étend naturellement aux enfants. Dans une description tirée de *Khuddaka Patha*, Metta Sutta illustre une image vive de cela, « tandis que la mère protège avec sa propre vie, celle de son propre enfant, que chacune de mes pensées émises pour toutes formes de vie, soit semblable ». Ainsi, les bouddhistes sont attentifs aux systèmes et structures sources de souffrance pour les enfants, ainsi qu'à ceux qui participent à leur protection.

Selon le Révérend Hidehito Okochi, *Chief Priest* de Juko-in Temple, toutes les formes de violences à l'encontre des enfants « peuvent seulement être surmontées par une société respectant les instruments des droits de l'homme comme la Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui fournissent une réflexion profonde sur de nombreux aspects de la souffrance humaine »⁴¹.

La croyance bouddhiste en action

Le Bouddhisme considère que la solution pour mettre fin à la souffrance se trouve dans la connaissance des causes de celle-ci, afin que l'on puisse agir en conséquence. Cela implique de mener des actions pratiques puisque tous les actes et actions ont un impact sur l'univers (également connu sous le nom de Loi du Karma).

Un exemple concerne l'histoire de nonnes bouddhistes qui ont utilisé leur foi pour mettre fin à la souffrance des victimes de traite au Népal.

DhammaMoli est une initiative au Népal qui, inspirée par la foi bouddhiste, fournit un abri et un accès à l'éducation à de jeunes filles locales, particulièrement vulnérables au risque d'être victimes de traite au sein de maisons closes en Inde⁴².

39 Rév. Okochi, Hidehito (2012), « *Reflections from the Buddhist Tradition on How Poverty Affects Children* », (rapport du GNRC Fourth Forum, Dar es Salaam, 16-18 Juin 2012), consulté le 3 décembre 2015, <https://gnrc.net/en/what-we-do/gnrc-forums/fourth-forum/reports/3248-reflections-from-the-buddhist-tradition>.

40 Matthews, Warren, « *Buddhism : Community and Ethics* », extrait de *World Religions*, seconde édition, Minneapolis/St. Paul West Publishing Company, 1995, p.173.

41 Rév. Okochi, Hidehito (2012), « *Reflections from the Buddhist Tradition on How Poverty Affects Children* ».

42 Pour plus d'information sur *DhammaMoli*, veuillez consulter leur site : <http://www.dhammamoli.org/>.

Lorsqu'elles ont été interrogées sur la motivation spirituelle derrière leur travail, l'une des fondatrices de *DhammaMoli*, Soeur Dhamma Vijaya a expliqué que, « le discours fondamental du Bouddhisme est l'amour bienveillant envers chaque être vivant, y compris vos ennemis. En résumé, Buddha a dit [dans les Ecritures bouddhistes du *Tripitaka*] que chacun doit essayer, selon ses capacités, d'aider les autres – et plus encore, ceux qui ne peuvent prendre soin d'eux-mêmes. Même si vous êtes capable de ne sauver qu'une vie, cela compte pour votre élévation au Nirvana »⁴³.

Le passage suivant est tiré du *Shantideva, guide du mode de vie d'un Bohdisattva* (8.126-128) :

*« Si, pour mon propre intérêt, je fais du mal aux autres,
Que je sois tourmenté dans des royaumes effroyables ;
Mais si pour l'intérêt des autres, je me cause du mal,
Que j'acquière tout ce qui est magnifique.*

*En conservant une haute estime de moi-même,
Je pourrais me trouver au sein de royaumes désagréables, laids et simplets ;
Mais qu'elle soit [cette attitude] déplacée vers les autres,
J'obtiendrais alors les honneurs dans un royaume de joie.*

*Si j'emploie d'autres personnes pour mon propre gain,
Je pourrais moi-même expérimenter la servitude,
Mais si je fais usage de ma personne pour le bien des autres,
Je ne pourrai qu'expérimenter la grandeur d'un seigneur ».*

LA PERSPECTIVE CHRÉTIENNE



*Demeurer neutre face à des situations d'injustice,
c'est être complice de cette injustice.*

— Archevêque Desmond Tutu

Le cœur de la foi chrétienne se focalise principalement sur l'amour inconditionnel de Dieu et sa nature relationnelle. Dès le commencement de la Bible, l'auteur de la *Génèse* décrit Dieu comme le Créateur qui a créé l'homme à son image (*Genèse* 1:27)⁴⁴.

Tout au long de la Bible, on retrouve également des appels répétés envers le peuple de Dieu pour se rappeler des « veuves » et des « orphelins » qui représentent les membres les plus vulnérables de la communauté, et pour les protéger (*Luc* 18:16).

Dieu veut s'assurer que ses fidèles suivent son exemple en protégeant les orphelins et les enfants. Dans un passage connu des Gospels, Jésus s'adresse à la foule. Lorsque certains de ses disciples ont essayé d'empêcher les enfants et leurs familles de l'approcher, Jésus les a réprimandés en disant: « Laissez venir

⁴³ Dans le roman classique chinois *Journey to the West*, également appelé en anglais *Monkey God*, un personnage nommé Tripitika dit, « Sauver une vie est mieux que de construire un temple à sept étages ».

⁴⁴ À moins que cela ne soit spécifié, tous les extraits des Ecritures bibliques chrétiennes de cette section sont tirés de la *New Revised Standard Version* (NRSV).

à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent » (Luc 18:16).

Jésus s'est également vivement exprimé contre toute personne qui pourrait tirer avantage des enfants et de leur nature naïve :

« Mais quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi, il lui vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît une meule d'âne à son cou, et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde, à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » (*Mathieu* 18:6-7, Bible).

D'après ces exemples, il apparaît évident, au sein du christianisme, que Dieu accorde une valeur importante aux enfants et attend de ses fidèles qu'ils s'assurent que ces derniers soient protégés.

La Chrétienté et la protection de l'enfant

Depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, l'Eglise chrétienne a rejeté l'infanticide, pris soin des orphelins, guéri les malades, éduqué les enfants, et a lutté en faveur de la protection juridique de ces derniers. À travers les siècles et dans le monde entier, les chrétiens de toutes les confessions ont construit des institutions servant aux enfants et aux jeunes, tels que des écoles, des hôpitaux et des organismes d'aide. En cela et de nombreux autres moyens, les chrétiens, conservateurs comme libéraux, ont cherché à prendre soin, protéger et agir en tant que défenseurs des enfants⁴⁵.

Il est évident que l'Eglise chrétienne ne peut rester silencieuse sur la question de la protection de l'enfance en raison de la révélation de cas d'abus sexuels sur enfants au sein d'églises. Le Pape François a publiquement condamné ce type d'abus en le décrivant comme un « problème grave » et en affirmant qu'un seul cas « est suffisant pour que nous ayons honte de nous-mêmes et pour faire ce qui doit être fait »⁴⁶. Le Pape a également annoncé la création d'un comité pour combattre l'abus sexuel sur enfants au sein de l'Eglise catholique visant également à venir en aide aux victimes⁴⁷. Ce comité fut établi en 2014. Il est important de spécifier que l'exploitation sexuelle des enfants ne se limite pas à l'Eglise catholique. Des agresseurs sexuels d'enfants abusent régulièrement d'une position de confiance ou d'autorité. En effet, des cas similaires ont également émergé au sein d'autres traditions religieuses et parmi d'autres formes de christianisme. Elles reconnaissent également la nécessité d'en faire plus pour protéger les enfants au sein de leurs propres communautés⁴⁸.

La foi chrétienne en action

La chrétienté est une foi qui requière de l'action. Si l'Eglise permet de répondre religieusement à l'amour inconditionnel de Dieu, alors les chrétiens de toutes confessions doivent se rejoindre pour lutter contre l'abus et l'exploitation sexuels des enfants.

45 Conseil œcuménique des Eglises, « *Principles for Child-friendly Churches* », consulté le 20 octobre 2015, <https://www.oikoumene.org/en/press-centre/events/capacity-building-for-child-friendly-churches>.

46 Martín, Inés San (2015), « *Pope Francis calls sexual abuse scandals a 'grave problem'* », *Crux : Taking the Catholic Pulse*, consulté le 20 octobre 2015, <http://www.cruxnow.com/church/2015/03/13/pope-francis-calls-sexual-abuse-scandals-a-grave-problem/>.

47 BBC News (2013), « *Pope Francis sets up Vatican child sex abuse committee* », *BBC News*, 5 décembre 2013, consulté le 20 octobre 2015, <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-25235724>.

48 Associated Press (2007), « *Data Shed Light on Child Sexual Abuse by Protestant Clergy* », le *New York Times*, 16 juin 2007, consulté le 21 octobre 2015, http://www.nytimes.com/2007/06/16/us/16protestant.html?_r=2&.

La méthodologie employée par le Conseil œcuménique des Eglises (COE) et l'UNICEF dans l'élaboration des *Principes et outils adaptés aux enfants pour les Eglises*⁴⁹ représente un bon exemple permettant de sensibiliser le public sur ces problématiques cruciales et d'aider les églises du monde entier à y répondre au niveau local. Des consultations ont été organisées dans le monde entier pour permettre aux voix des enfants d'être entendues. Cette initiative a été développée suite au programme du « Prix de l'Eglise adaptée aux enfants » organisé par l'archidiocèse de Liverpool.

En Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, les chefs religieux et les congrégations ont déjà transformé leurs communautés grâce à des initiatives de l'Eglise adaptées aux enfants. Les chefs religieux ont développé une meilleure compréhension des droits et besoins des enfants et ont créé des opportunités ainsi que des espaces sécurisés pour que les enfants puissent y exprimer leurs idées, partager leurs inquiétudes et suggérer des solutions. En 2015, 700 enfants de Kisumu au Kenya ont mené une procession pendant la Semaine mondiale de la prière. Ils ont marché à travers la ville face à des centaines de personnes, en déclarant qu'« il est de la volonté de Dieu que les enfants soient aimés et protégés »⁵⁰.

En d'autres termes, l'Eglise chrétienne peut agir pour protéger les enfants et ceux qui ont été abusés ou exploités, car la chrétienté reconnaît le pouvoir de guérison et de pardon de Jésus. Ceci est décrit dans la Psaume 147:3, où il est affirmé qu'« il guérit ceux qui ont le cœur brisé et panse leurs blessures ».

LA PERSPECTIVE HINDOUE



La meilleure façon de se trouver est de se perdre au service des autres.

— Mahatma Gandhi

L'hindouisme reconnaît que la vie est composée de forces externes et internes telles que l'injustice et l'avidité qui peuvent être sources de violence et de souffrance. Cette violence peut prendre une forme physique et agressive pouvant blesser et abuser les autres. Elle peut également prendre une forme mentale ou émotionnelle causée par les pensées, les désirs, les mots ou même l'inaction, ce qui est décrit dans le passage suivant de *Bhagavad Gita* (3.36-41) :

« Arjuna dit : Ô Kṛiṣhna, par quoi l'homme est-il induit dans le péché, sans qu'il le veuille, et comme poussé par une force étrangère ?

Krishna dit : C'est l'amour, c'est la passion, née de l'instinct ; elle est dévorante, pleine de péché ; sache qu'elle est une ennemie ici-bas.

Comme la fumée couvre la flamme, et la rouille le miroir, comme la matrice enveloppe le fœtus, ainsi que cette fureur couvre le monde.

Eternelle ennemie du sage, elle obscurcit la science. Telle qu'une flamme insatiable, elle change de forme à son gré.

49 Conseil œcuménique des Eglises (2016), « WCC-UNICEF partnership shares two child-friendly versions of the Draft 'Principles for Child-Friendly Churches' », 31 mars 2016, consulté le 17 avril 2016, <https://www.oikoumene.org/en/press-centre/news/wcc-unicef-partnership-shares-two-child-friendly-versions-of-the-draft-2016principles-for-child-friendly-churches2016>.

50 Viva-admin (2012), « 5 ways to make your church more child-friendly », Viva, 6 juillet 2012. Consulté le 20 octobre 2015, <http://na.blog.viva.org/index.php/2012/07/06/5-ways-make-church-child-friendly/#sthash.QpMb12Be.dpuf>.

Les sens, l'esprit, la raison sont appelés son domaine. Par les sens, elle obscurcit la connaissance et trouble la raison de l'Homme.

C'est pourquoi, excellent fils de Bhârata, enchaîne tes sens dès le principe, et détruit cette pécheresse qui ôte la connaissance et le jugement ».

Aux racines de l'hindouisme se trouve le fait de dépasser son avidité par la sagesse et la servitude, tout en assumant la responsabilité de ses actions. Ce passage tiré du *Bhagavad Gita* (3.10-26) décrit les préceptes d'une vie altruiste ainsi que les récompenses qui en découlent :

« Tout service désintéressé... est né des régnants célestes. Dieu est présent dans chaque service. Toute la vie tourne autour de cette loi. Celui ou celle qui viole cette loi, cède à ses sens pour son propre plaisir et ignore les besoins des autres, et a gâché sa vie. Mais ceux qui accomplissent les devoirs de Dieu sont toujours satisfaits... Se battant sans cesse pour servir les autres de ce monde ; par dévotion au travail désintéressé atteint le but suprême de la vie. Accomplis le travail avec l'intérêt des autres toujours à l'esprit... Le travail ignorant pour son propre profit, le travail sage pour le bien-être du monde, sans pensées pour soi-même ».

L'hindouisme et la protection de l'enfant

De même, les hindous croient en l'égalité des êtres humains et que chaque personne et chaque chose ont de la valeur. La dignité et la valeur de l'être humain dans la tradition hindoue sont tirées de la présence égale de Dieu dans chacun.

« Je considère toutes les créatures également ; aucune n'est moins importante à mes yeux et aucune n'est plus importante » (Bhagavad Gita 9.29).

Les hindous ont pour obligation de protéger les enfants en tant que devoir moral et religieux. Ils sont responsables de la garantie d'une éducation adéquate à leur égard ainsi que de leur bien-être général. De façon générale, l'hindouisme insiste sur le fait que les enfants devraient être aimés et en aucun cas faire l'objet de négligence ou d'abus. D'après le Professeur Anantananda Rambachan, la valeur éthique centrale de la tradition hindoue est la non-violence (*ahimsa*). L'exploitation sexuelle des enfants en ligne ou au travers d'autres moyens est une forme flagrante de violence. Mahatma Gandhi, le grand enseignant de *l'ahimsa*, nous a rappelé que les personnes sans défense parmi nous sont celles qui méritent le plus notre protection contre la cruauté et l'abus. Les enfants sont les plus vulnérables au sein de nos familles et communautés ; ainsi, notre volonté de les protéger constitue un examen de notre engagement auprès de *l'ahimsa*⁵¹.

La foi hindoue en action

Les hindous croient que la souffrance peut être réduite par la pratique de la maîtrise de soi, la générosité, et la compassion envers les autres. La tradition enseigne que nous devons nous distinguer dans la souffrance et la joie avec les autres, et é. Egalement, agir pour soulager la douleur et la souffrance, sans chercher de récompense.

Selon l'auteur prolifique en matière de religion et de philosophie indiennes, M. Jayaram V : « Dans l'hindouisme, causer un mal intentionnel chez les autres sous quelque forme que ce soit, est considéré

51 Dr Anantanand Rambachan, Professeur, Département théologique, Université de Saint Olaf.

comme un péché, et aura des conséquences négatives sur la renaissance de cette personne. Chacun doit éviter par tous moyens de causer le mal intentionnellement »⁵². Cette interprétation doit motiver les hindous à faire tout ce qui est possible pour éviter chaque type de maltraitance ou de menaces envers les enfants de leurs communautés. Enfin, les hindous évitent de blesser les autres et font preuve de compassion, car ils reconnaissent que Dieu existe en chacun.

Un exemple de cette grande mission se déroule dans le cadre d'une initiative à Bihar, en Inde. *Bharat Sevashram Sangha*, une organisation religieuse hindoue, travaille pour la protection des enfants à Bihar, l'un des Etats les plus pauvres de l'Inde avec un taux d'illettrisme très élevé, des services de soins inadaptés, et un accès limité aux services sociaux. Les enfants défavorisés sont particulièrement vulnérables face à l'exploitation par des personnes qui les attirent à Delhi et dans d'autres grandes villes, en leur faisant de fausses promesses d'éducation et d'emploi. Ces enfants tombent souvent entre les mains de trafiquants d'enfants et sont vendus aux fins de travail des enfants. *Bharat Sevashram Sangha* fournit un abri, les besoins de première nécessité et un accès à l'éducation à ces enfants vulnérables ainsi qu'à leurs familles. À Bihar, l'organisation procure actuellement un abri à plus de 200 enfants ainsi que des formations professionnelles pour leurs parents. Grâce à ses efforts de protection des enfants et à l'engagement des parents, *Bharat Sevashram Sangha* est en mesure de prévenir l'exploitation sexuelle et la traite de ces enfants⁵³.

LA PERSPECTIVE ISLAMIQUE

« Que celui d'entre vous qui voit un mal le change par sa main. S'il ne le peut pas qu'il le dénonce. S'il ne le peut pas à nouveau, qu'il le désapprouve en son cœur car c'est la plus faible expression de la foi.

— Emir Abdelkader El Djezairi ⁵⁴

L'islam est la religion de la révélation avec laquelle Dieu a appelé ses fidèles à se soumettre paisiblement (la signification de « Musulman ») à Lui et à Sa volonté. Cette religion se focalise principalement sur l'importance du respect, des droits, et des responsabilités. Les préceptes du Coran et les traditions du prophète Mohammed (paix et bénédictions sur lui), contiennent les droits et devoirs accordés par Dieu au genre humain.

« Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et, il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous en souveniez » (Coran, 16:90).

Les principes et droits entérinés par l'Islam incluent les droits des enfants. Leurs droits ne sont pas nécessairement garantis par les actions de leurs parents, de leurs communautés, ou même de leurs gouvernements en soi. Les musulmans croient que Dieu lui-même garantit les droits des enfants⁵⁵.

52 Jayaram, V., « *Violence and Abuse in Hinduism* », consulté le 21 octobre 2015, http://hinduwebsite.com/hinduism/h_violence.asp.

53 Swami Parameshananda, *Bharat Sevashram Sangha*.

54 Kiser, John W., « *The Monks of Tibhirine : Faith, Love, and Terror in Algeria* », New York : St. Martin's, 2002, p. 271.

55 Stacey, Aisha (2013), « *What Islam Says About Children (part 1 of 5): God Guarantees the Rights of Children* », The Religion of Islam, consulté le 4 avril 2016, <http://www.islamreligion.com/articles/3584/what-islam-says-about-children-part-1/>.

L'Islam et la protection de l'enfant

L'Islam voit l'enfance comme une période de la vie qui doit être vue avec espoir et ambition. D'après le Coran, les enfants sont un don d'Allah Tout-Puissant à ses fidèles serviteurs. De par son essence, et en la vertu de ses règles et consignes, l'Islam apporte un environnement sûr aux enfants. D'après le prophète Mohammed, « *Allah (le Jour du Jugement) questionnera chaque personne placée dans une position de responsabilité à propos de ce dont il ou elle fut responsable (dans cette vie)* »⁵⁶.

L'Islam a toujours accordé une grande importance aux enfants et à leur bien-être. Cela se retrouve dans les versets du Coran et dans les traditions du prophète Mohammed⁵⁷. Les chercheurs ont réparti cette interprétation islamique des enfants et de leurs droits au sein des domaines clés suivants :

- Le droit de l'enfant à la santé et à la vie.
- Le droit de l'enfant d'avoir une famille, une appartenance, un nom, une propriété et un héritage.
- Le droit de l'enfant à la santé et à une alimentation saine.
- Le droit de l'enfant à l'éducation et à l'acquisition de compétences.
- Le droit de l'enfant à vivre en sécurité et en paix, et de profiter de la dignité humaine ainsi que de la protection sous la responsabilité des parents.
- Les droits de l'enfant à la justice et à l'égalité de traitement avec ses frères et sœurs.
- Le droit de l'enfant à profiter de son enfance.
- Le rôle protecteur de la société et de l'Etat pour protéger ces droits et soutenir les familles dans l'incapacité de fournir des conditions appropriées pour leurs enfants⁵⁸.

La foi islamique en action

« Un enfant est un être spécial, confié à l'humanité par Dieu, et par conséquent, un enfant doit être protégé, éduqué, et préparé de manière adéquate pour une perpétuation durable de l'espèce humaine », affirme le Dr Din Syamsuddin, chef de Muhammadiyah, en Indonésie, et président de RfP Asie.

Un exemple de groupes musulmans ayant mis leur foi, de façon effective, en action, peut être trouvé au sein du projet de dialogue collaboratif entre les communautés musulmanes et les agences locales anti-violences à London, Ontario au Canada. L'initiative a pris forme après qu'une étude ait identifié que les femmes musulmanes locales éprouvaient des difficultés à recevoir de l'aide ou à trouver refuge face à des abus subis par elles-mêmes et leurs enfants.

Le *Muslim Family Safety Project* (Projet pour la sécurité de la famille musulmane) est un partenariat communautaire entre les communautés musulmanes locales à London au Canada, de même que le *London Coordinating Committee to End Woman Abuse* (Comité de coordination de Londres pour mettre fin à l'abus des femmes). Le projet a été lancé en février 2004 à la Mosquée musulmane de London, avec la participation de plus de 250 membres de la communauté musulmane et des représentants des organismes locaux. Cette collaboration a créé un environnement dans lequel les fournisseurs de services locaux et la communauté musulmane peuvent partager leurs idées et perspectives, tout en apprenant les uns des

56 Rapporté par Al-Tirmidhi dans son Sunan ; *Kitab Al-Jihad* (Le livre du Jihad) ; Chapitre « *Rulers pertaining to the (rights and responsibilities of the) head of state* » ; 4/208 compté par l'autorité de Anas bin Malik puisse Allah être satisfait de lui.

57 Safe Network Hub et le the NPSCC, « *Safeguarding young people in multifaith settings* », 30 mars 2015, consulté le 21 octobre 2015, <https://www.nspcc.org.uk/fighting-for-childhood/news-opinion/safeguarding-children-young-people-faith-settings/>.

58 UNICEF and the International Islamic Center for Population Studies (UNICEF et le Centre Islamique International d'Etude Démographique) (2005), Université de Al-Azhar, « *Children in Islam: Their Care, Development and Protection* », consulté le 20 octobre 2015, <http://www.unicef.org/egypt/Egy-homepage-Childrenislamengsum%281%29.pdf>.

autres. Les membres du projet ont pu dialoguer, développer une relation de confiance et participer à des formations de prévention effective de la violence intrafamiliale ainsi que des services d'intervention. Les organismes locaux en ont appris davantage sur la perspective islamique sur la thématique de la violence, et des événements ont été organisés dans les mosquées locales avec la participation des imams.

Le principal objectif était de mettre en place un plan d'assistance communautaire pour la communauté musulmane afin de lutter contre les problématiques de violence fondées sur le genre et, pour les organismes de services, d'être sensible aux besoins de la communauté musulmane⁵⁹.

En effet, en tant que membres de la communauté islamique, vous pouvez en faire beaucoup pour protéger les personnes vulnérables et maintenir la justice au sein de la communauté. Comme le Coran le prescrit :

« Ô les croyants ! Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous-mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux (et il est plus connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, (sachez qu') Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites » (Al-Nisaa, 4:135).

LA PERSPECTIVE JUIVE



(Un enfant est) un être humain qui a été créé à l'image de Dieu, lui transmettant toute la dignité humaine devant être protégée de l'abus. Mais c'est précisément sa vulnérabilité qui le rend d'autant plus méritant de notre égard, et nous oblige à de plus grandes responsabilités envers lui.

— Rabbi David Rosen

Au cœur du judaïsme se trouve la relation entre Dieu et son peuple élu, les Juifs. C'est au travers de cette relation d'amour bienveillante et de fidélité que les Juifs peuvent trouver un sens à leur vie et un accomplissement en tant que personne⁶⁰. La Bible hébraïque décrit Dieu au sein de la Psaume 145:8-9 comme bon et compatissant et qui se soucie de tout ce qu'il a créé, ce qui inclut des enfants :

« Dieu est miséricordieux et compatissant, lent à la colère et riche en bonté. Dieu est bon envers tous. Sa compassion s'étend sur toutes ses œuvres ».

Cette compassion s'étend particulièrement aux personnes vulnérables dans la société, ainsi qu'à ce que la Torah décrit comme les « orphelins » et les « orphelins de père ». Ainsi, il est évident que le judaïsme promeut les devoirs envers les autres, en particulier à l'égard des enfants.

Le judaïsme et la protection de l'enfant

Les fidèles du judaïsme croient que comme toute personne, les enfants sont des êtres humains créés à l'image de Dieu, et en tant que tel, ils sont également détenteurs de la dignité humaine devant être

59 Pour plus d'information sur le *Muslim Family Safety Project*, y compris les objectifs du projet, rendez-vous sur <http://www.lfcc.on.ca/mfsp.html>.

60 Matthews, « *Introduction to Judaism* », p.276.

protégée de toutes formes d'abus. En réalité, la vulnérabilité de l'enfant le rend davantage en droit d'être reconnu en tant que tel, ce qui implique une grande responsabilité à son égard.

Le rabbin David Rosen, directeur international des affaires interreligieuses, co-président du Comité Juif-Américain et de *RfP*, a déclaré que le judaïsme affirme que les jeunes sont plus que le simple produit d'une génération plus ancienne, car ils garantissent également le futur. Le rabbin Rosen a également déclaré que « les sages du Talmud » décrivent les enfants tels « les Messies de l'humanité », comme résultat de leur potentiel⁶¹.

C'est pourquoi la tradition juive met l'accent sur les aspirations d'Abraham pour ses propres enfants, comme décrits dans la *Genèse*, et sur le fait que les communautés juives sont extrêmement orientées vers la famille⁶². En effet, une autre conception du judaïsme considère qu'il peut fonctionner sans synagogue ou école, mais qu'il ne peut pas fonctionner sans la famille. Par conséquent, le judaïsme met en valeur de façon importante les enfants dont les vies et le bien-être sont vus comme un aspect essentiel de la société tout entière.

Ainsi, la perspective biblique juive basée sur la Bible hébraïque affirme que les enfants victimes de violence constituent « l'ultime mise à l'épreuve » des valeurs religieuses de chacun⁶³. Cette épreuve est basée sur la façon dont une communauté religieuse répondra aux besoins d'un enfant abusé.

La foi juive en action

Les juifs voient le monde et leur croyance à travers la vision de la communauté et leurs responsabilités envers les uns les autres, car ils se sentent responsables de leur comportement face à Dieu. Selon le Talmud, « tous les hommes sont responsables les uns des autres » (Talmud, Sanhedrin 27b). Ainsi, cette responsabilité s'étend jusqu'à l'assurance que les enfants soient sains et saufs et protégés contre les abus.

Le rabbin Diana Gerson, directrice des programmes au Conseil des Rabbins de New York, a partagé ses pensées sur ce point lors d'un forum interreligieux sur la violence contre les enfants. « Je dois vous dire combien de mes collègues ont peur de devoir effectuer cet appel téléphonique. Il m'est arrivé de voir un enfant en détresse qui est clairement victime d'abus, et qu'en rencontrant le personnel, quelqu'un dise « Bon, je ne pense pas que nous devrions agir dans ce cas ». Elle a ensuite déclaré, « nous devons rapporter les faits, nous devons nous lever pour cet enfant parce que si personne ne le fait, cet enfant continuera de souffrir. Et si ce n'est pas mon rôle, alors, de qui est-ce le rôle ? »⁶⁴.

Le Conseil des Rabbins de New York a abordé cette problématique avec leur initiative contre la violence familiale (*Domestic Violence Initiative*) «*Dayenu ! Assez !*», qui a permis la formation de 2 500 personnes dans la zone métropolitaine de New York depuis la création de la formation pour la prévention de l'abus sexuel d'enfants en 2007⁶⁵. Ils ont organisé un programme gratuit de prévention des abus sexuels d'enfants au Temple Emanu-El à Port Richmond, Staten Island à New York à destination des clergés, des chefs communautaires, des enseignants, des parents et autres adultes concernés.

61 Rabbi Rosen David, « *The Rights of the Child – Jewish Perspective* », consulté le 14 avril 2016, <http://www.rabbidavidrosen.net/articles.htm>.

62 Voir la *Genèse*, chapitre 12, verset 5.

63 Rabbi Rosen David, « *The Rights of the Child – Jewish Perspective* ».

64 Arigatou International et ECPAT International ont organisé le Forum sur les idéaux et réalités religieuses : responsabilité du leadership pour la prévention de la violence entre les enfants en août 2015 à Genève, Suisse. Pour voir une vidéo du forum, rendez-vous sur : <https://youtu.be/Z2Vl87ITF5Q>.

65 Grunlund, Maura, « *Preventing sexual abuse is focus of training for clergy, others at Staten Island workshop* », *S.I. News*, 5 juin 2012, consulté le 20 octobre 2015, http://www.silive.com/news/index.ssf/2012/06/preventing_sexual_abuse_is_foc.html.

Le Conseil voit cette initiative comme une opportunité de fournir un service important à la communauté toute entière étant donné que, selon eux, les abus sexuels sur enfants peuvent se dérouler au sein de tout type de groupe religieux, ethnique et économique.

Le rabbin-chef du temple a déclaré qu'il était important d'organiser de tels événements et formations, car il reconnaissait que les abus sexuels sur enfants sont bien plus prévalents que les gens ne le pensent. Il a souligné l'importance que les personnes en sachent davantage sur cette problématique, sur ce dont il faut se méfier, et ce qu'il faut faire lorsqu'elles rencontrent des cas d'abus. Il espérait également que le fait d'être conscient de ce qu'est un abus sexuel sur enfant pourrait aider à prévenir cet acte, et aider la communauté et les chefs religieux à réagir d'une façon plus constructive et positive. En outre, une plus grande prise de conscience leur permet d'offrir une aide plus effective en faveur des victimes.

LA PERSPECTIVE SIKHE⁶⁶



Kot brehmand ko tthakur suaami... Dieu Tout-Puissant est le Maître des millions d'univers, le donateur de tous les êtres ; Il les chérit et prend soin d'eux en permanence – mais sottement nous ne reconnaissons pas même une seule de Ses vertus.

— Sri Guru Granth Sahib⁶⁷

La foi sikhe met l'accent sur la lumière que Dieu place dans tous les êtres. Le fait de réellement voir cette lumière dans chaque enfant, femme et homme, dans chaque création, nous rend moralement incapables d'abuser ou d'exploiter toute autre personne. L'Élu, Créateur du monde (*Ik Oankar*) constitue la Réalité Éternelle (*Sat Nam*) et la source d'attributs spirituels donnés à chaque être humain. Il n'est pas suffisant de connaître ou de parler partiellement de la « Vérité » ; ce qui compte c'est notre capacité à marcher vers la vérité, à travers un comportement pas-à-pas :

Sachoh orai sabh ko, oupar sach aachaar.

La vérité est au-dessus de tout ; mais au-dessus encore, se trouve le fait de vivre honnêtement.

— Sri Guru Granth Sahib⁶⁸

Les attributs qui caractérisent le soi spirituel comprennent *daya* (compassion), *sat* (pureté, vérité et intégrité), *santokh* (contentement) *nimarta* (humilité), *prem* (amour) and *khema* (pardon). *Haumai*, l'amour-propre égoïste, est nécessaire pour la survie, mais peut être destructeur s'il nous consume de manière incontrôlée. Il alimente les « cinq voleurs » du désir aveugle, du désir de vengeance, de l'avidité incessante, de l'attachement possessif et de l'arrogance égocentrique, rejoint par une attirance vers l'exploitation, l'hypocrisie, la manipulation et la tromperie.

Le sens clé de la foi sikhe est de constamment aspirer à dépasser notre négativité et à mobiliser le meilleur de nous-mêmes.

66 Bhai Sahib Bhai Mohinder Singh, Président exécutif, *Guru Nanak Nishkam Sewak Jatha* et Trustee de *RfP*.

67 *Ibid*, p. 612.

68 *Ibid*, p. 62.

La foi Sikhe et la protection de l'enfant

Poota, maata ki aasees...

Oh mon enfant, laisse cette vision pleine d'espoir être ta bénédiction mère et te conseiller :

N'oublie jamais même pour un instant, le Créateur de l'univers.

Que le souvenir de la divinité résonne toujours en toi.

Que le Guru soit bon avec toi, que tu puisses profiter de la compagnie d'âmes éclairées.

Que tes vêtements soient la préservation par Dieu de ta dignité et de ton honneur.

Et que ta nourriture soit chaque jour le chant de Ses prières...

— Sri Guru Granth Sahib⁶⁹

Sikh signifie « apprenant ». Nous sommes tous, quel que soit notre âge, « l'enfant de quelqu'un » ainsi que « l'enfant de Dieu ». L'idée que les enfants arrivent dans ce monde avec les attributs et capacités innés est mise en avant par les gourous sikh qui, enfants, pouvaient illuminer et transformer les vues étroites et comportements simples d'esprit des adultes.

Dans le ventre de sa mère, comme nous enseignons la foi sikhe, l'enfant est béni par un état méditatif et protégé par une connexion intime avec Dieu. Il y a un pouvoir unique, également, dans les espoirs et prières de la mère pour que son enfant recherche ce qui les aidera à naviguer sagement au sein de la vie. Les enfants bénéficient de cette bénédiction lorsque cette vision est étendue à travers la famille, la communauté et la société plus largement.

La culture en ligne actuelle, fournit involontairement une plateforme pour la partie la plus sombre de la nature humaine. Les parents et communautés se doivent d'être plus vigilants et les systèmes sociaux de surveillance sont étendus, alors que l'on a recours à un « contrôle de police » pour gérer les symptômes de problèmes profondément ancrés au sein du tissu social. En cherchant des solutions et remèdes, les enseignements religieux fonctionnent par prévention. Ils offrent une ressource pour nourrir positivement nos vies individuelles ainsi que nos relations (par exemple, les relations de mariage et la vie de famille), ce qui permet aux enfants de se sentir aimés, pris en charge, écoutés et soutenus, et moins vulnérables face à l'abus et l'exploitation sexuelle.

La foi sikhe en action

Mithiaa tan nahi paroupkaraa...

Dans l'erreur est le corps, qui n'apporte pas le bien aux autres.

— Sri Guru Granth Sahib⁷⁰

Kam krodh kaaiya kou gaalai...

Obsédé par le désir et la vengeance, le corps se désintègre et se gâche.

— Sri Guru Granth Sahib⁷¹

L'idéal sikh du « soldat-saint » (*sant sipahi*) insiste sur l'action de courage conduite par la qualité intérieure d'un saint. L'identité extérieure de l'ordre de *Khalsa* (des sikhs initiés) met l'accent sur : la direction sage et basée sur des valeurs (*dastar* ou turban), le fait de s'adapter à la présence du Créateur et des attributs divins (*kes* ou cheveux non coupés), le fait de démêler l'esprit de l'illusion (le *kangha* ou le peigne en

69 *Ibid*, p. 496.

70 *Ibid*, p. 269.

71 *Ibid*, p. 932.

bois), le fait de s'engager dans une action éthique (le *kara* ou bracelet de fer), le fait de défendre la bonté et la dignité de tous (*kirpan* ou le noble, le sabre), le fait de prêter serment d'une fidélité absolue envers son épouse, de ne jamais prendre part à des relations hors mariage ou à des actes d'exploitation sexuelle (le *kachhehra*, ou caleçon à ceinture). En raison des rapports historiques mentionnant des invasions impliquant l'enlèvement de milliers de femmes et de jeunes filles, les sikhs se sont distingués pour leurs efforts incessants afin de les récupérer et de les ramener saines et sauves au sein de leurs familles.

L'action contemporaine des sikhs comprend le lancement en 2015 du Partenariat pour un sikh plus sûr⁷² pour promouvoir « des pratiques de sauvegardes effectives », pour protéger les enfants contre l'abus sexuel, le grooming et la violence, faciliter la collaboration avec les services de police et agir sur des problématiques considérées comme tabous ou encore très stigmatisées. Les sikhs ont également apporté leur contribution interreligieuse pour développer un cadre éducatif de 24 dispositions spirituelles et morales⁷³ pour les écoles à Birmingham, au Royaume-uni dans le cadre d'une stratégie à long terme pour intégrer des valeurs réfléchies au sein des aspects de la vie en société.

AUTRES PERSPECTIVES RELIGIEUSES

Cette section analyse la richesse des Ecritures et des enseignements d'autres religions se concentrant sur la responsabilité sociale, l'évitement du comportement égoïste, du désir excessif et de l'avidité, et le cas échéant, les réflexions quant aux enfants.

Bahaïsme

« Ô toi, Seigneur de bonté ! Ces beaux enfants sont l'œuvre des mains de ta puissance et les signes merveilleux de ta grandeur. Ô Dieu ! Protège ces enfants ! Par ta grâce aide-les à s'instruire et permet leur de servir l'humanité. Ô Dieu, ces enfants sont des perles, qu'ils soient nourris dans le sein de ta tendre bonté ! Tu es le Généreux, le Très-Aimant » (Abdu'l-Baha, tiré de la prière Bahá'í⁷⁴).

Confucianisme

« La vertu d'humanité, c'est élever autrui comme on souhaiterait l'être soi-même ; c'est le faire parvenir là où on le voudrait soi-même » (Entretiens 6.28.2).

Mencius a dit : « Ceux qui sont moralement vertueux prennent soin de ceux qui ne le sont pas ; ceux qui sont capables prennent soin de ceux qui ne le sont pas. C'est pourquoi les plus jeunes seront heureux d'avoir des pères et des aînés capables et vertueux. Si les hommes vertueux délaissent ceux qui ne sont pas vertueux, si les hommes capables délaissent ceux qui ne sont pas capables, il y aura à peine un pouce de distance entre les hommes vertueux et capables, et les autres qui ne seront ni vertueux ni capables » (Mencius IV.B.7).

72 Conseil sikhe Royaume-uni, « UK Sikhs launch campaign to promote safeguarding and tackle child grooming », *Sikh Siyasat News*, 8 décembre 2015, consulté le 21 Octobre 2015, <http://sikhsiyasat.net/2015/12/08/uk-sikhs-launch-campaign-to-promote-safeguarding-and-tackle-child-grooming/>.

73 La Foi fait une Différence : Education religieuse à Birmingham, « *The 24 Depositions* », consulté le 21 octobre 2015, <http://www.faithmakesadifference.co.uk/content/24-depositions>.

74 Extrait de la prière fournie par Mme Bani Dugal, représentant principal des Nations unies, Communauté international Baha'.

Jainisme

« La bonne croyance, la bonne connaissance, le bon comportement constituent tous ensemble le chemin vers la libération » (Tattvarthasutra 1.1).

« La reddition de l'aide vers l'autre est la fonction même de tous les êtres humains » (Tattvarthasutra 5.21).

Religions des Amérindiens : initiation Yamana Eskimo

« Ne cherche pas à ne favoriser que ta personne, mais pense aux autres également. Si tu as toi-même quelque chose en abondance, ne dis pas, "les autres ne me concernent pas, je ne dois pas me soucier d'eux !"... Si tu veux amasser tout pour toi-même, les autres personnes se tiendront éloignées de toi et personne ne voudra être avec toi. Si tu dois un jour tomber malade, personne ne viendra te rendre visite, car, pour ta part, tu ne t'es pas inquiété des autres auparavant »⁷⁵.

Taoïsme

« Le chemin vers le Paradis est d'aider les autres et de ne pas blesser » (Tao Te Ching 81).

⁷⁵ Myss, Caroline (2004), « Invisible Acts of Power : Personal Choices That Create Miracles », New York : Simon and Schuster.

La foi en action

« *La sûreté et la sécurité ne se produisent pas d'elles-mêmes. Elles sont le résultat d'un consensus collectif et d'un investissement public. Nous devons à nos enfants, les citoyens les plus vulnérables de notre société, une vie exempte de toute violence et de toute peur.*

— Nelson Mandela, Ancien Président de l'Afrique du Sud

Cette section expose les nombreuses initiatives à travers lesquelles votre communauté confessionnelle peut aider à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, au sein de votre village, ville ou pays, ainsi qu'à travers le monde entier. Cela peut impliquer des changements immédiats au sein de votre lieu de culte et des programmes de votre communauté religieuse afin d'assurer que ces derniers soient sûrs et adaptés aux enfants. Cette section explique également comment générer une prise de conscience et des discussions sur les violences sexuelles en accord avec la perspective de votre foi. Vous trouverez des informations sur comment prendre soin des enfants victimes, signaler un abus sexuel, et utiliser votre voix pour défendre et faire campagne afin de mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Votre communauté peut en faire encore davantage en travaillant en partenariat avec d'autres groupes religieux dans votre secteur géographique et au-delà pour renforcer la sensibilisation du public et mener des actions contre cette problématique. A travers une action multi-religieuse, les communautés religieuses peuvent lever des ressources pour atteindre davantage de personnes et de leaders, et ainsi, mieux protéger les enfants partout ailleurs.

CRÉER DES ENDROITS SÛRS ET ADAPTÉS AUX ENFANTS⁷⁶

Les églises, *gurdwaras*, *madrasas*, temples et tous lieux de culte et institutions religieuses devraient représenter des endroits sûrs pour tous les enfants et adolescents et également aider et soutenir les jeunes filles et garçons victimes de violence générée dans divers milieux tels qu'à leur domicile, à l'école, etc.

Une façon significative de commencer à protéger les enfants et adolescents, de la part des institutions religieuses et les organisations confessionnelles, est d'assurer qu'ils soient davantage en sécurité au sein de leur propre communauté. Il est essentiel d'une part de s'assurer que les enfants et les adolescents sachent à qui demander de l'aide s'ils ont un problème et d'autre part de les rendre suffisamment à l'aise pour la demander, dans le but de garantir leur protection.

Les institutions religieuses doivent s'assurer du fait qu'elles possèdent et respectent des politiques et procédures de protection de l'enfance à jour, mais également, que celles-ci soient suivies scrupuleusement. Elles devraient donc inclure les actions suivantes⁷⁷:

Évaluer et développer des activités et programmes sûrs pour les enfants : tous les groupes religieux doivent revoir leurs activités et programmes actuels, en particulier ceux centrés sur l'enfant, pour évaluer les potentiels problèmes de protection de l'enfance ainsi que tous les potentiels dans l'environnement

76 Conseil œcuménique des Eglises, « *Principles for Child-Friendly Churches – Explained to 11 to 18-year-old Children and Adolescents* », 31 mars 2016, consulté le 14 avril 2016, <https://www.oikoumene.org/en/resources/documents/wcc-programmes/the-draft-2016principles-for-child-friendly-churches2016-explained-to-11-to-18-year-old-children-and-adolescents/view>.

77 Pour obtenir des modèles, outils et listes de contrôle complets pour développer ce type de guide, rendez-vous sur : <http://actalliance.org/wp-content/uploads/2015/09/Child-Safeguarding-Guidance-Document.pdf>.

en ligne pour les enfants, ceci en accord avec les organisations de la société civile qui travaillent pour la protection de l'enfance. Les groupes religieux doivent également s'assurer du fait que chaque nouvelle activité et programme soient conçus dans le but de prévenir tout risque physique ou virtuel envers les enfants.

Garantir un processus de recrutement, suivi et formation, soucieux de la sécurité de l'enfant : les groupes confessionnels doivent attentivement passer en revue le personnel et les bénévoles. Au minimum, cela devrait comprendre l'organisation de deux contrôles oraux de leurs références (dont un du dernier employeur), des questions d'analyse du comportement du personnel qui sera amené à travailler avec des enfants, ainsi qu'une déclaration signée indiquant que le membre du personnel en question n'a jamais été accusé d'abus sexuels à l'encontre d'un enfant ou d'infractions en lien avec l'exploitation sexuelle des enfants. Toute sélection du personnel devrait également être accompagnée d'un extrait de casier judiciaire.

Définir un code de conduite à la fois adapté et protecteur des enfants : ce code de conduite a pour but d'expliquer ce que le personnel ainsi que les autres devraient et ne devraient pas faire lorsqu'ils travaillent avec ou à proximité des enfants au sein de la communauté religieuse, y compris dans le cadre d'activités non centrées sur l'enfant. Ce code de conduite doit guider le personnel, les volontaires, ainsi que les enfants et adolescents pour savoir quel comportement est acceptable et quel type de comportement doit être signalé. Cela recouvre le type de langage utilisé par le personnel et les membres de la communauté en contact avec des enfants et leurs familles, ainsi que les règles relatives à la proximité physique lors du travail avec des enfants, également l'utilisation de la communication électronique et numérique avec des enfants et des jeunes, ainsi que l'usage des médias sociaux par le personnel et les membres de la communauté. En lien avec l'ESEL, ce code peut indiquer des lignes directrices spécifiques concernant l'usage des TIC et des appareils, des politiques concernant les images et la prise de photographies, comme par exemple la nécessité d'obtenir l'autorisation des parents ou tuteurs pour tout enregistrement audio/vidéo ou de prise de photographies, comme par exemple la nécessité d'obtenir l'autorisation des parents ou tuteurs pour tout enregistrement audio/vidéo ou de prise de photographies d'un enfant seul ou de groupes d'enfants lors de programmes et événements accueillis et organisés par la communauté confessionnelle.

Nommer une personne de liaison de protection de l'enfance : les groupes confessionnels devraient mettre en place un mécanisme pour que les enfants et les adolescents puissent faire savoir en toute sécurité, qu'ils ont été témoins de violence ou d'abus, ou qu'ils en ont été victimes eux-mêmes. Ce mécanisme peut être mis en place en nommant une personne de liaison en mesure d'apporter un soutien confidentiel à la disposition des enfants et adolescents, en particulier des victimes. De même, les groupes confessionnels peuvent nommer des mentors, ayant fait l'objet d'un contrôle minutieux, et formés pour travailler aux côtés de la communauté, avec les enfants et les familles, dans le but d'apporter une attention plus personnelle.

Établir des procédures de signalement d'incident adapté aux enfants : il s'agit d'un aspect crucial pour prévenir les abus sexuels sur enfants ou les risques d'exploitation sexuelle des enfants. Une institution religieuse ou organisation confessionnelle devrait avoir des procédures ou lignes directrices claires, accessibles et appropriées au contexte local (tels un signalement établi ou un mécanisme de renvoi) afin que les chefs religieux, le personnel et les volontaires puissent garantir que des mesures soient prises lorsqu'un enfant affirme avoir été victime. Ces procédures devraient également être utilisées pour signaler une violation du code de conduite par un membre du personnel ou une toute autre personne (voir la section « Signaler un abus sexuel sur enfants aux autorités compétentes »). Les suggestions ci-dessous pourront s'avérer utiles dans la mise en place d'une procédure ou d'un mécanisme :

- Garantir que pendant toute enquête interne, la sécurité et l'intérêt supérieur de l'enfant priment à chaque moment.
- Examiner tous les cas internes signalés, et déterminer si une enquête complète est nécessaire, en garantissant que la sécurité de l'enfant demeure la préoccupation principale.
- Renvoyer tout membre du personnel ou personne associée avec le groupe confessionnel ayant abusé ou exploité sexuellement un enfant.
- Signaler de façon appropriée toute allégation ou plainte à la direction, aux donateurs et aux autorités quelle que soit la nature et la gravité du cas ainsi que les exigences des membres, partenaires et donateurs de la communauté confessionnelle.
- Protéger la confidentialité de l'enfant afin que toute information concernant des préoccupations et des rapports dans le domaine de la protection de l'enfance demeurent confidentiels et fassent l'objet d'une discussion uniquement avec le Centre de liaison de protection de l'enfance, et toute autre partie désignée en accord avec les exigences afférentes au signalement.

Prendre des mesures pour garantir la protection des enfants en ligne : les institutions religieuses et organisations confessionnelles devraient adopter des politiques pour filtrer, bloquer, et surveiller l'utilisation et les comportements en ligne sur l'équipement informatique et les TIC utilisés par leur communauté religieuse. Comme indiqué précédemment, cela doit comprendre certaines mesures issues du code de conduite, notamment sur la façon dont le personnel et les bénévoles contactent et communiquent électroniquement avec les enfants, effectuent des enregistrements ou prennent des images des événements ou programmes où les enfants et familles sont présents. Ainsi, ces mesures doivent déterminer des normes minimales quant à l'usage des médias sociaux.

Les groupes confessionnels peuvent aider à informer aux enfants des dangers de l'exploitation sexuelle des enfants et les risques afférents à l'environnement en ligne. Ce dialogue peut être réalisé lors de réunions prévues à cet effet ou intégré au sein de programmes centrés sur les enfants que les communautés ont déjà mis en place pour ces derniers (par exemple, les écoles du dimanche, madrasas, synagogues, etc.). Les discussions peuvent évoquer les éléments suivants :

- La formation d'un comité consultatif pour un environnement religieux sûr pour l'enfant, en prenant compte de la participation des enfants et adolescents. De tels comités consultatifs constituent un espace pour le personnel religieux (par exemple, clergé, employés et bénévoles), les enfants et adolescents ainsi que leurs familles ou personnes responsables des soins pour discuter des risques de violence contre les enfants, y compris l'exploitation sexuelle en ligne ;
- responsabiliser les enfants pour qu'ils se sentent en sécurité en créant une culture de confidentialité et exempte de jugement afin de les encourager à discuter des problématiques liées à l'exploitation sexuelle, et leur permettre de participer activement au développement de politiques de protection de l'enfance au sein du groupe confessionnel ;
- aider les garçons et les filles à comprendre que la violence et les abus sexuels perpétrés contre eux et d'autres enfants sont toujours injustes, et leur apprendre à reconnaître et à expliquer à une personne

adulte de confiance tout abus physique, sexuel et psychologique, ainsi que négligence, violence familiale, maltraitance, intimidation, etc.⁷⁸ ;

- offrir un traitement émotionnel, psychologique et médical lorsqu'il nécessaire pour apporter une réponse adéquate à tout enfant victime d'abus sexuels ;
- enseigner les Objectifs de développement durable (ODD) aux enfants de votre communauté en utilisant les ressources adaptées aux enfants comme *The World We Want : A Guide to Goals for Children and Young People*⁷⁹ et autres films et dessins animés téléchargeables pour les aider à œuvrer pour la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne à travers le monde.

LA SENSIBILISATION

Des personnes se tournent vers vous pour recevoir orientations et conseils d'ordre moral. C'est pourquoi, en tant que chef religieux, vous devez être à l'aise pour discuter de ces problématiques avec votre communauté, être prêt à utiliser les informations de ce guide pour activement briser des tabous et ainsi entamer un dialogue sur la façon dont votre tradition religieuse perçoit les abus et l'exploitation sexuels.

Vous, et votre communauté confessionnelle peuvent sensibiliser et aider à empêcher que les enfants soient exploités sexuellement en :

- planifiant une série de sermons ou de débats publics suivis de réunions en petits groupes où les enfants tout comme les membres adultes sont encouragés à discuter de cette problématique ouvertement et en toute sécurité ;
- aidant les parents et le personnel de soin à comprendre que la violence contre les enfants est toujours injuste. Cette mesure devrait s'accompagner d'informations permettant de prévenir tout abus physique, sexuel et psychologique, ainsi que toute, violence familiale, intimidation et exploitation sexuelle en ligne⁸⁰ ;
- réfutant les traditions suivies par les familles et les communautés qui sont préjudiciables pour les enfants et adolescents (par exemple, le mariage d'enfants).

Les communautés religieuses peuvent également mettre l'accent sur la nécessité de sensibiliser les potentiels agresseurs sexuels d'enfants. Ce type de sensibilisation devrait comprendre les actions suivantes :

78 Vous pouvez télécharger les ressources pour adultes et celles pour enfants sur, « *Preventing Exploitation of Children through the Internet and ICTs* », Ressources d'ECPAT International, http://resources.ecpat.net/EI/EI_publications.asp.

79 Il existe une variété d'autres ressources adaptées aux enfants, et disponible pour un téléchargement en anglais, français, espagnol, arabe, mandarin, russe, bengali, indonésien et hindi sur : « *Child-friendly learning materials* », UNICEF, http://www.unicef.org/post2015/index_82235.html.

80 Vous pouvez télécharger les ressources pour adultes et celles pour les enfants, « *Preventing Exploitation of Children through the Internet and ICTs* », Ressources d'ECPAT International, http://resources.ecpat.net/EI/EI_publications.asp.

- s'assurer que les personnes présentant des risques de commettre une infraction sexuelle sachent où trouver un espace sûr pour discuter de leurs difficultés et demander de l'aide. En cas de besoin, elles peuvent obtenir une aide extérieure notamment grâce à des lignes d'assistance téléphonique⁸¹ ;
- sensibiliser sur le fait que l'exploitation sexuelle des enfants en ligne les rend victimes, et que visualiser des MASE est une véritable infraction ayant des effets préjudiciables sur les enfants présents sur ces images ;
- sensibiliser sur l'action criminelle et les répercussions potentielles comme un moyen de dissuasion (par exemple, briser la culture du silence, établir des mécanismes de signalement, communiquer sur les cas d'abus sexuels au sein de la communauté). Les informations peuvent également être diffusées via les moyens de communication traditionnels ou numériques comme les flyers, les brochures, les blogs en ligne et les *posts* sur les médias sociaux.

SIGNALER UN ABUS AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES

En ouvrant la conversation et en éduquant les fidèles au sujet des dangers de l'exploitation sexuelle des enfants, vous pouvez encourager les enfants et les membres de la communauté à signaler tout cas d'exploitation. Si vous, ou toute personne de votre groupe confessionnel, a connaissance ou est inquiet d'un danger potentiel ou immédiat à l'encontre d'un enfant de votre communauté, vous pouvez contacter la police locale ou une autre autorité habilitée légalement par la loi ou encore une ligne d'assistance téléphonique pour en parler à un expert.

Child Helpline International Foundation (CHI) est un réseau mondial de 183 membres dans 142 pays créé en décembre 2015 qui soutient la création de lignes téléphoniques nationales et gratuites pour les enfants dans le monde entier. Un annuaire des lignes d'assistance téléphonique nationales et régionales est accessible à l'adresse suivante : <http://www.childhelplineinternational.org/where-we-work/>.

Vous pouvez aussi identifier et promouvoir toute ligne d'assistance téléphonique confidentielle locale ou nationale dans votre lieu de culte. Les lignes d'assistance téléphonique pour les enfants sont une pièce maîtresse des services de protection de l'enfance. Toutefois, il est finalement de la responsabilité des adultes de protéger les enfants des abus sexuels.

Si vous surprenez ou êtes informés de l'existence de matériel d'abus sexuels d'enfants (MASE) sur Internet, ou si vous êtes inquiets concernant la possible exploitation sexuelle d'un enfant, les mécanismes de signalement ci-dessous reçoivent et traitent les signalements en ligne transmis par le grand public. Vos signalements peuvent donc porter sur des matériels d'abus sexuels d'enfants, des cas d'enfants victime de prostitution, de traite ou d'exploitation sexuelle dans le cadre des voyages et du tourisme.

- *INHOPE Hotlines* peut être contacté pour signaler du matériel illégal présent sur Internet, y compris les matériels d'abus sexuels d'enfants : <http://inhope.org/gns/report-here.aspx>

⁸¹ Pour en savoir plus *Stop it Now! UK et Ireland*, un projet qui vise à aider les utilisateurs de matériel d'abus sexuels d'enfants, merci de consulter : <http://get-help.stopitnow.org.uk/en/home>.

- *Virtual Global Task Force* (Groupe de travail virtuel mondial) est une alliance internationale d'organismes d'application de la loi et possède une plateforme de signalement : <http://www.virtualglobaltaskforce.com/report-abuse/>
- *Cybertup Line* est géré par NCMEC, une organisation américaine qui prend en charge des signalements à l'échelle internationale : <http://www.missingkids.com/cybertipline/>
- *Internet Watch Fondation* (IWF) est un organisme basé au Royaume-uni qui a pour but d'éliminer les images d'abus sexuels d'enfants en ligne, et qui recueille les signalements partout à travers le monde : <https://www.iwf.org.uk/>

Un certain nombre de ressources existent pour aider les adultes qui suspectent ou sont témoins de cas d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne, à répondre d'une façon appropriée :

- Les ressources développées par le *UK Child Exploitation & Online Protection Centre* (CEOP Command) : www.ceop.police.uk
- *Child Online Protection Guidelines* développé par l'*Union Internationale des télécommunications* (ITU) pour les enfants, parents, tuteurs, éducateurs, décideurs, et les secteurs professionnels (en collaboration avec UNICEF), disponible en six langues : <http://www.itu.int/en/cop/Pages/guidelines.aspx>
- Les conseils et ressources utiles pour des adultes inquiets développés par *Stop it Now!* (« Arrêtez maintenant ! »), une organisation basée au Royaume-uni : <http://www.stopitnow.org/help-guidance>

Enfin, en tant que chef de votre communauté religieuse, il est possible que vous vous retrouviez dans une position où vous devrez confronter un fidèle/membre de la communauté qui pourrait être un délinquant pédosexuel ou qui pourrait abuser sexuellement un enfant. Afin de prévenir tout abus sexuel sur enfants, vous pouvez signaler tout comportement illégal, ainsi qu'encourager le délinquant pédosexuel à reconnaître son comportement comme abusif ou potentiellement abusif, et à demander de l'aide. De même, vous pouvez apprendre qu'une famille ou des amis de votre communauté sont inquiets à propos d'un adulte qui diffuserait des paroles sexuelles inquiétantes ou qui aurait un comportement inquiétant envers un enfant. Vous pouvez aussi encourager des membres de votre communauté à reconnaître les signes d'un comportement abusif par ceux qui sont proches d'eux et les aider à chercher conseil en contactant les lignes d'assistance téléphonique ou les autorités habilitées dans l'application des lois.

PLAIDER POUR LA CAUSE

Les chefs religieux et les communautés religieuses peuvent aussi aider à faire du reste du monde, un endroit plus sûr pour les enfants et les adolescents en diffusant des informations sur les risques et conséquences de l'exploitation sexuelle des enfants et en soutenant les institutions locales et nationales responsables de les protéger.

En particulier, les communautés religieuses peuvent s'engager à :

- plaider en faveur de la cause aux côtés des représentants politiques et les gouvernements afin de créer des lois et des structures pour aider à prévenir les violences sexuelles à l'égard des enfants et rendre la société plus sûre pour eux ;
- participer à des consultations ou des réunions organisées par votre gouvernement ou vos autorités locales sur les Objectifs de développement durable et garantir que la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (ESEL) est au programme ;
- expliquer aux enfants comment ils peuvent organiser des campagnes contre l'ESEL et partager leurs témoignages et recommandations auprès des décideurs politiques⁸² ;
- soutenir les efforts en cours pour renforcer les cadres légaux et politiques (par exemple, l'utilisation de certificats de bonne conduite), en mettant en œuvre et en augmentant les investissements pour la prévention et la lutte contre l'ESEL, et en augmentant les capacités techniques d'application de la loi.

L'ACTION INTERRELIGIEUSE

La clé pour travailler ensemble et de façon réussie avec d'autres chefs religieux ou communautés confessionnelles est d'initier, construire et maintenir une relation de respect et de confiance mutuels. Dans ce sens, votre communauté peut en rejoindre d'autres afin de combiner vos visions, ressources et expériences pour participer à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Ce qui suit, constitue des principes directeurs à garder à l'esprit lorsque vous collaborez dans le cadre d'une action interreligieuse :

- **Rechercher l'impartialité et la transparence** : il est important de rester impartial et de ne pas juger les autres lorsque vous collaborez avec d'autres groupes religieux. Chaque tradition possède ses croyances et traditions profondément ancrées, et doit être respectée, même en cas de différence avec vos propres croyances. Une communication ouverte et un effort de transparence sont donc nécessaires pour mener une action collaborative effective.
- **Construire une confiance et un respect mutuels** : il est crucial de construire une confiance mutuelle, car agir contre l'ESEL peut générer des problématiques et des situations sensibles où des croyances et pratiques potentiellement préjudiciables sont mises à l'épreuve. A cette tension peuvent s'ajouter des situations de violence qui ont déjà pu se produire ou qui se produisent actuellement.
- **Trouver un terrain d'entente** : initier une communication ouverte, régulière et transparente est un bon moyen de développer une relation de confiance entre les groupes confessionnels. Prenez le temps d'établir un message commun et une terminologie que les deux parties peuvent utiliser pour communiquer les priorités communes.
- **Déterminer des points d'entrée stratégiques** : la plupart des communautés religieuses partagent des objectifs similaires sur diverses problématiques de justice sociale et pourraient vraiment s'engager, ou au moins vouloir s'impliquer dans la problématique de la protection de l'enfance

⁸² Des campagnes spécifiques existent pour travailler avec les jeunes sur le processus d'ODD, tel que <http://restlessdevelopment.org/file/follow-up-and-review-how-to-scale-up-ambition-on-youth-led-accountability-for-the-sdgs-pdf>. ECPAT fournit également des plateformes aux enfants et aux jeunes pour plaider en faveur et mener des campagnes contre l'ESEL (plus d'informations sur www.ecpat.org).

(voir la section « La foi en action » sur la façon dont les principaux groupes religieux du monde entier sont généralement motivés, d'un point de vue théologique, à participer à la lutte contre des problématiques telle l'exploitation sexuelle des enfants).

SE FORMER ET SE TENIR INFORMÉ

Ce guide offre un aperçu très large de la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Il existe encore davantage de façons pour vous et votre communauté d'acquérir des connaissances plus approfondies et d'accéder à des conseils sur la façon de lutter contre cette exploitation mais également de la prévenir. Cette volonté peut se concrétiser en organisant ou en assistant à des ateliers ou groupes de travail sur la protection des enfants et la prévention de l'abus sexuel d'enfants, ainsi qu'au travers d'une éducation formelle et informelle.

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne est un phénomène présent partout dans le monde. Ce guide apporte un aperçu général, nous vous encourageons donc à l'utiliser comme base pour des discussions et tables rondes sur la façon de prévenir et de lutter contre l'ESEL au sein de vos communautés locales, nationales et régionales.

Pour vous tenir informés du travail d'ECPAT et de *RfP*, souscrivez à nos bulletins d'informations, suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/ecpat) et Twitter (@ECPAT), et informez-vous sur le travail d'ECPAT sur cette question (www.ecpat.net/ressources).

Conclusion

Nous espérons sincèrement que ce guide vous a permis de mieux comprendre ce qu'est l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Nous espérons qu'il vous a également permis de réaliser plus clairement le rôle important que vous et votre communauté religieuse pouvez jouer pour aider à prévenir et à mettre fin à ce crime.

Ensemble, nous pouvons combiner la maturité spirituelle, l'influence, l'expertise et l'autorité dont vous bénéficiez en tant que chefs de vos communautés, avec l'expérience technique tirée des décideurs politiques, des organismes d'application des lois et des experts sur les questions de l'enfance pour s'assurer que cette violence s'arrête.

Comme M. Cornelius Williams, directeur associé Protection de l'enfance, Division des programmes à l'UNICEF, l'a déclaré, « la violence met en péril la croissance et le développement de l'enfant. Les chefs religieux et communautés religieuses ont une position unique qui leur permettent d'adresser la violence au sein de la société, ainsi que de remettre en question les normes sociales qui sont préjudiciables envers les enfants, et encourager des normes positives et protectrices. UNICEF espère poursuivre sa collaboration avec les chefs religieux et communautés religieuses, afin de puiser de nos forces mutuelles, ceci dans le but d'une vision commune en faveur de la protection des enfants ».

Nous espérons que ce guide vous a inspiré à travailler avec d'autres chefs confessionnels et communautés religieuses de votre zone géographique. Ensemble, nous pouvons mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants.

Annexes

Les Fiches informatives d'ECPAT International, ci-après, peuvent être imprimées pour aider votre communauté professionnelle à mieux comprendre et à prévenir les dangers et les menaces de l'exploitation sexuelle des enfants :

Exploitation sexuelle des enfants en ligne (ESEL) : Fiches informatives sur ses manifestations

- Matériel d'abus sexuel d'enfants
- La sollicitation en ligne d'enfants à des fins sexuelles
- Sexting
- Chantage sexuel
- La retransmission en direct d'abus sexuels d'enfants

Matériel d'abus sexuel d'enfants

DEFINITION

Matériel d'abus sexuel d'enfants (MASE)

Le Matériel d'abus sexuel d'enfants (MASE), également appelé pornographie mettant en scène des enfants ou pornographie infantine, désigne toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant, à des fins principalement sexuelles.

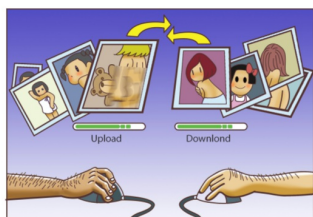
[Définition telle qu'énoncée dans le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (PFVE CDE)].*

Les MASE montrent des enfants de tous âges, garçons et filles, et diffèrent en degré de sévérité de l'abus allant d'enfants posant à l'agression caractérisée.

Matériel d'abus sexuel d'enfants virtuel

Le Matériel d'abus sexuel d'enfants Virtuel ou la pornographie virtuelle mettant en scène des enfants désigne des matériels qui ne représentent pas un enfant réel, mais représentent graphiquement des enfants sexualisés ou l'abus sexuel d'enfants et comprend des dessins animés, des images de synthèse, des images conçues par transformation ou par collages.

Bien que la pornographie virtuelle mettant en scène des enfants n'implique pas de sévices faits à un enfant réel, cela demeure dangereux car (i) cela peut être utilisé dans le processus de sollicitation d'un enfant en vue de son exploitation (« grooming ») (ii) cela maintient un marché pour les images d'abus ; et (iii) cela permet une culture de tolérance envers la sexualisation des enfants et cultive une demande.



Infraction pénale

- Obtenir l'accès ou procurer;
- La (Simple) possession;
- Partager ou distribuer;
- Vendre;
- Produire des MASE.

Le MASE est pénalisé par les cadres juridiques suivants:

PFVE CDE: exclu l'accès à du MASE, la simple possession et le MASE virtuel

La Convention de Budapest: compréhensive comprenant la pénalisation du MASE virtuel

La Convention de Lanzarote: compréhensive comprenant la pénalisation du MASE virtuel

La Convention 182 de l'OIT: ne couvre que la production de MASE

Convention de l'UA sur la cybersécurité: compréhensive comprenant la pénalisation du MASE virtuel


* Veuillez consulter la Fiche d'informations juridiques d'ECPAT


Delinquants et modus operandi


- Les délinquants sont d'abord motivés par leur intérêt sexuel envers l'enfant ou par un gain financier;
- Ils opèrent seuls ou en réseau;
- Ils utilisent différents appareils, logiciels et Internet pour produire, accéder à ou partager des MASE;
- Ils appliquent parfois des méthodes cryptées et utilisent des plateformes cachées en ligne pour dissimuler leur conduite ou éviter d'être repérés**;
- Le MASE (virtuel) est parfois utilisé par des délinquants pour solliciter ou manipuler des enfants en vue de les faire prendre part à des activités sexuelles (« online grooming »).

** Veuillez consulter la Fiche informative Internet & Technologie d'ECPAT


Que pouvez-vous faire?

 Promouvoir des cadres juridiques plus forts qui pénalisent toutes les conduites liées au MASE;


 Promouvoir de meilleures ressources pour les organismes d'application des lois, tel que de consacrer des moyens et outils pour faire face au MASE et identifier les victimes ;

 Promouvoir et coopérer avec le secteur privé, comme les Fournisseurs de Services Internet, pour mettre en œuvre des politiques visant à perturber la circulation de MASE;

 Éduquer et sensibiliser sur MASE, inclus les risques et comportements en ligne sécuritaire;

 Mener des recherches et recueillir des informations pertinentes pour améliorer la compréhension de la portée et les caractéristiques du MASE;

 Signaler connaissance du MASE en ligne;

 Fournir un soutien et des soins aux victimes .

La sollicitation en ligne en vue d'abus sexuel

DEFINITION

La sollicitation en ligne en vue d'abus sexuel - Online Grooming

La sollicitation en ligne est le processus d'établissement de communication avec un enfant par Internet dans l'intention d'attirer, manipuler ou inciter un enfant à prendre part à des activités sexuelles.

Les activités sexuelles comprennent des conduites allant au-delà de la rencontre physique avec le délinquant, telles que l'abus sexuel d'un enfant par webcam ou la production de matériels d'abus sexuel d'enfants ou matériel sexuel auto-généré.

Cadres Juridiques

La sollicitation en vue d'abus sexuel est pénalisée par la Convention de Lanzarote.

La Convention de Lanzarote comprends article 23, concernant la sollicitation d'enfants à des fins








sexuelles ou le fait pour un adulte de proposer à un enfant une rencontre finalisée à la production de pornographie enfantine. La Convention pénalise également la corruption d'enfants ou le fait intentionnel de faire assister un enfant à des abus sexuelles ou à des activités sexuelles (article 22).

En outre, la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel pénalise le fait de faciliter et donner l'accès à des images, des documents, du son ou une représentation présentant un caractère de pornographie à un mineur. Cet article (29)(3)(1)(d) pourrait saisir des éléments de sollicitation en vue d'abus sexuel.

Delinquants et Modus Operandi

- Les délinquants sont d'abord motivés par leur intérêt sexuel envers l'enfant ou par un gain financier;
- Ils opèrent seul ou en réseau;
- Les délinquants ciblent les victimes en évaluant leur vulnérabilité (confiance en soit, contrôle parental);
- Le contact avec un enfant est généralement initié en ligne, par exemple dans des forums de discussion, sites de jeux ou plateformes de médias sociaux, mais la sollicitation hors ligne survient également;
- La sollicitation en vue d'abus sexuel implique habituellement l'établissement de connexions émotionnelles avec un enfant visant à obtenir sa confiance;
- Les solliciteurs sollicitent également d'autres tels que les pairs de l'enfant, la famille ou la communauté au sens large;
- Les comportements de sollicitation comprennent subvenir aux besoins d'un enfant en lui offrant par exemple de l'attention et des cadeaux, la contrainte psychologique, la manipulation, éduquer sexuellement, et désensibiliser un enfant;
- Les délinquants peuvent prétendre être quelqu'un d'autre pour que l'enfant prenne part à une relation (à caractère sexuel);
- Ils sexualisent progressivement la relation;
- Ils utilisent communément l'isolation, le secret, le reproche pour maintenant la participation et le silence de L'Enfant.

Que pouvez-vous faire?

-  Promouvoir des cadres juridiques plus fort qui pénalisent l'acte de sollicitation en ligne en vue d'abus sexuels;
-  Promouvoir de meilleures ressources pour les organismes d'application des lois, tels que de consacrer des moyens et outils pour faire face au problème de sollicitation en ligne;
-  Promouvoir et coopérer avec le secteur privé pour mettre en œuvre des mesures visant à fournir un environnement en ligne sûr pour les enfants;
-  Eduquer et sensibiliser sur la sollicitation en ligne;
-  Effectuer des recherches et collecter les informations pertinentes pour améliorer la compréhension relative à la sollicitation en ligne;
-  Dénoncer lorsque vous êtes au courant d'une situation dans laquelle un enfant est la cible de sollicitation en ligne en vue d'abus sexuels ;
-  Fournir un soutien et des soins aux victimes.



DEFINITION

Le Sexting

Le Sexting désigne le processus par lequel des enfants partagent intentionnellement des messages sexuellement explicites ou des images sexualisées générées par eux-mêmes.

Les images ou vidéos peuvent comprendre de la (semi-)nudité, des activités érotiques et/ou sexuelles et sont communément partagées avec un petit-ami ou une petite-amie ou d'autres paires.

Infraction pénale?

Le sexting n'est pénalisé dans aucun des cadres juridiques régionaux ou internationaux pertinents relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

Néanmoins, le sexting viole généralement des lois relatives à la pornographie mettant en scène des enfants en ce qu'il implique la production et la distribution d'une photographie sexuelle d'un mineur.

Selon le Protocole facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants (PFCDE), la pornographie mettant en scène des enfants désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant, à des fins principalement sexuelles. » Cette définition pourrait prendre en compte le matériel de sexting.

Par conséquent, la personne enregistrant et/ou envoyant des messages sexuellement explicites pourrait être accusée de distribution de pornographie mettant en scène des enfants. De plus, la personne recevant le matériel pourrait être accusée de possession de ou d'accès à de la pornographie mettant en scène des enfants.

Pendant que de nombreux procureurs ou organismes d'application des lois n'engageront pas de poursuites à l'encontre d'enfants pour s'être adonnés au sexting, dans certaines juridictions des enfants sont en réalité inculpés d'une infraction aux lois relatives à la pornographie mettant en scène des enfants.

Pourquoi et comment les enfants prennent-ils part au sexting?

- Les enfants eux-mêmes enregistrent et partagent généralement des images, à leur propre initiative ou à la demande d'une autre personne;
- Des images/vidéos peuvent être enregistrées sur différents appareils. Souvent, ce sont les téléphones mobiles qui sont utilisés pour produire le contenu qui est partagé par texto, forums ou médias sociaux;
- Le contenu est partagé avec un petit-ami ou une petite-amie, d'autres paires ou des personnes avec lesquelles ils communiquent en ligne;
- La motivation des enfants pour le sexting peut varier, comprenant la gratification dans une relation à caractère sexuelle, l'expérimentation, la sollicitation de compliments ou d'attention et l'affirmation de son engagement envers quelqu'un. Leur motivation peut aussi être liée à la pression des pairs;
- Le sexting est problématique en ce que les enfants ne comprennent pas les conséquences potentielles de leur comportement et ne prennent pas de mesures pour cacher des informations identifiantes;
- Le sexting est encore plus problématique lorsque le contenu produit implique un élément criminel ou abusif tel que l'implication d'un adulte;
- Le sexting rend les enfants vulnérables à devenir victimes de sextorsion ou de harcèlement en ligne et parfois de voir leur photo copiée et utilisée dans des collections de matériel d'abus sexuel d'enfants.

**Veuillez consulter la Fiche informative SECO d'ECPAT – Sextorsion*

Que pouvez-vous faire?



Eduquer et sensibiliser les enfants, parents et gardiens aux risques et conséquences potentielles du sexting;



Dénoncer lorsque vous apercevez du sexting ou du matériel d'abus sexuel en ligne;



Promouvoir et coopérer avec le secteur privé pour limiter la circulation de sexting ou de contenu en ligne d'abus sexuel d'enfants et promouvoir avec les opérateurs mobile de mettre en œuvre des mesures appropriées pour la collaboration avec les autorités requises.

Sextorsion

DEFINITION

La Sextorsion

La Sextorsion est le processus par lequel une personne est contrainte à offrir des faveurs sexuelles, de l'argent ou d'autres biens ou produire du matériel sexuel.

La Sextorsion se caractérise par un déséquilibre (perçu) de pouvoirs entre l'auteur et la victime, permettant à l'auteur de contraindre ou forcer la victime à accéder à ses demandes sexuelles ou monétaires.

Infraction pénale

La Sextorsion n'est explicitement pénalisée dans aucun des cadres juridiques régionaux ou international pertinent relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

Néanmoins, la Convention de Lanzarote pénalise le fait de contraindre un enfant à participer à des spectacles pornographiques (Art. 21(1)(a-b)). Il en va de même pour le fait de solliciter des enfants afin de produire de la pornographie enfantine (Art. 23). Le fait de prendre part à des activités sexuelles avec un enfant est pénalisé lorsque la contrainte, de la force ou de menaces sont présentes; en abusant d'une position reconnue de confiance, d'autorité ou d'influence sur l'enfant; ou en abusant d'une situation de particulière vulnérabilité de l'enfant.

Ces articles pourraient être interprétés comme saisissant ses éléments de la sextorsion.






De surcroit, les conventions qui pénalisent la production, la procuration, la distribution et l'offre de pornographie mettant en scène des enfants – c.a.d la Convention de Budapest, la Convention de Lanzarote, le Protocole Facultatif concernant la Vente d'Enfants, la Convention de l'UA sur la cybersécurité – contiennent un vocabulaire qui pourrait saisir des éléments de la sextorsion.

Auteurs et caractéristiques de la sextorsion

- Les auteurs comptent souvent sur une position d'autorité ou de déséquilibre perçu de pouvoirs plutôt que sur la violence physique ou la force pour contraindre un enfant à fournir des faveurs sexuelles ou de l'argent ou des biens;
- La contrainte psychologique se manifeste généralement par des menaces ou la retenue de certains bénéfices ou des menaces de conséquences indésirables si les demandes ne sont pas satisfaites;
- Le composant sexuel peut impliquer une demande de l'auteur de toute forme d'activité sexuelle non désirée, telle que d'exposer des parties privées du corps ou poser pour des photographies sexuelles;
- Le composant sexuel peut aussi se refléter dans les méthodes utilisées afin d'obtenir des biens, services ou de l'argent. Par exemple, l'auteur a obtenu accès à du contenu sexuel auto-généré* par une victime et utilise ce matériel pour faire chanter sa victime pour de l'argent;
- La sextorsion peut impliquer la (menace de) diffusion d'images indécentes auto-générées en ligne ou à des pairs. Ceci, à son tour, pourrait mener à d'autres conséquences négatives telles que le harcèlement en ligne qui causerait encore plus de souffrances pour l'enfant victime.

* Veuillez consulter la Fiche informative d'ECPAT – Sexting

Que pouvez-vous faire?

-  Promouvoir des cadres juridiques plus fort pénalisant spécifiquement la sextorsion;
-  Promouvoir de meilleures ressources pour les organismes d'application des lois afin de faire face au problème de sextorsion;
-  Promouvoir et coopérer avec les Fournisseurs de Services Internet afin de limiter la circulation de contenu d'abus sexuel d'enfants en ligne;
-  Eduquer et sensibiliser les enfants, parents et gardiens aux risques et conséquences potentielles du sexting;
-  Dénoncer lorsque vous êtes au courant de sexting ou de matériel d'abus sexuel d'enfants en ligne.



L'abus en direct par webcam

DEFINITION

L'ABUS EN DIRECT PAR WEBCAM

L'abus sexuel en direct par webcam a lieu lorsqu'un enfant est forcé d'apparaître devant une webcam pour se livrer à un comportement sexuel ou faire l'objet d'abus sexuel.

Ces actes sont ensuite diffusés en direct par Internet à un client qui paye – le délinquant – qui visionne et/ou demande un type particulier d'abus à perpétrer par webcam en temps réel.

Infraction pénale

L'abus en direct par webcam n'est explicitement pénalisé dans aucun des cadres juridiques régionaux ou international pertinent relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

Néanmoins, la Convention de Lanzarote pénalise le fait de contraindre un enfant à participer à des spectacles pornographiques (Art. 21(1)(a-b) et d'assister, en connaissance de cause, à des spectacles pornographiques impliquant la participation d'enfants (c). De plus, elle pénalise également la complicité et tentative (Art.24) qui pourrait s'appliquer aux personnes facilitant ou encourageant l'infraction.

Le Protocol Facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant sur la Vente d'enfants, Art. 3(1)(a) pénalise le fait d'offrir, de remettre, ou d'accepter un enfant, quel que soit le moyen utilisé, aux fins d'exploitation sexuelle de l'enfant. De la même manière, la Convention 182 de l'OIT, Art. 3(b), pénalise l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de [...] spectacles pornographiques. Ces articles pourraient être interprétés comme englobant des faits relatifs à la diffusion en direct d'abus par les auteurs comme les facilitateurs.

En général, les conventions régionales et internationales relatives à la pornographie mettant en scène des enfants ne peuvent s'appliquer à la question de la diffusion en direct d'abus sexuel car l'abus ou la performance n'est généralement pas enregistrée. Ainsi, elle ne peut être « produite, possédée ou disséminée » comme l'exige la formulation actuelle des cadres juridiques régionaux et internationaux pertinents.

Les auteurs et leur modus operandi

- Les auteurs visionnant une diffusion en direct d'abus d'enfant par webcam obtiennent généralement accès par des facilitateurs;
- Les facilitateurs sont parfois la famille de l'enfant ou des membres de sa communauté qui forcent l'enfant à exécuter une performance devant la webcam et communiquent avec et sollicitent des clients (potentiels);
- L'auteur et le facilitateur ou l'enfant s'accordent sur une heure et une date à laquelle l'abus aura lieu et l'auteur se connectera. Ces rendez-vous sont pris via forum, courriel ou téléphone;
- De plus, les parties impliquées se mettent d'accord sur un prix que l'auteur payera, généralement par le biais de services de paiement légitimes ordinaires. Le montant payé est généralement petit pour éviter d'élever des suspicions liées à la transaction;
- Différentes plateformes sont utilisées pour diffuser l'abus par Internet. Ceci permet aux auteurs de visionner l'abus en temps réel ou de le diriger à travers la discussion ou la fonction voix;
- Dans certaines communautés, il peut y avoir un niveau de tolérance sociale permettant le crime. Ceci est lié à plusieurs facteurs tels que la pauvreté et une compréhension limitée d'Internet, des implications pour l'enfant ou de l'illégalité de ces faits. La diffusion en direct d'abus sexuels peut alors sembler offrir une source de revenu facile.

Que pouvez-vous faire ?



Sensibiliser les communautés au sens large sur l'illégalité, l'impact et les risques liés à la diffusion en direct d'abus sexuels d'enfants ;



Promouvoir des cadres juridiques plus forts pénalisant spécifiquement la diffusion en direct d'abus ou les spectacles pornographiques;



Promouvoir de meilleures ressources pour les organismes d'application des lois afin de faire face à ce problème;



Promouvoir et coopérer avec les institutions financières pour repérer et enquêter sur des transactions douteuses qui pourraient être liées au crime.

